



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



BURUNDI



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



BURUNDI

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Burundi, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-68-89-8

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Liste des sigles et abréviations | v |
| Remerciements | vii |
| Le Burundi en bref | viii |
| 1. Vue d'ensemble | 1 |
| 2. Contexte régional | 4 |
| 3. Performance économique | 8 |
| 3.1 Croissance économique | 8 |
| 3.2 Politique budgétaire | 12 |
| 3.3 Politique monétaire | 14 |
| 3.4 Compte des opérations courantes | 15 |
| 3.5 Compte des capitaux | 17 |
| 4. Développement social | 18 |
| 4.1. Dynamique démographique | 18 |
| 4.2. Pauvreté et emploi | 20 |
| 4.3. Santé | 22 |
| 4.4. Éducation | 23 |
| 4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Burundi | 25 |
| 5. Analyse thématique : Amélioration de la productivité agricole et transformation structurelle | 27 |
| 5.1 Retrouver l'autosuffisance alimentaire : une stratégie pour l'agriculture vivrière burundaise | 28 |
| 5.2 Générer des revenus dans l'agro-industrie : diversification et compétitivité | 31 |
| 6. Évaluation de la qualité des données nationales | 33 |
| Bibliographie | 34 |

Liste des sigles et abréviations

| | |
|----------|--|
| BAD | Banque africaine de développement |
| BRB | Banque de la République du Burundi |
| CAE | Communauté de l'Afrique de l'Est |
| CEEAC | Communauté économique des États d'Afrique centrale |
| CNDD-FDD | Conseil national pour la défense de la démocratie/Force pour la défense de la démocratie |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe |
| CSU | Couverture de santé universelle |
| EDS | Enquête démographique et de santé |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| HCR | Haut-Commissariat pour les réfugiés |
| ICF | Indice de la condition féminine |
| IDISA | Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique |
| IFDC | Centre international de développement des engrais |
| ISABU | Institut des sciences agronomiques du Burundi |
| ISTEEBU | Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi |
| MINAGRIE | Ministère de l'agriculture et de l'élevage |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCHA | Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PNIA | Programme national d'investissement agricole |

| | |
|--------|---|
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| PTME | Prévention de la transmission de la mère à l'enfant |
| SONU | Services obstétricaux et néonataux d'urgence |
| UA | Union africaine |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Burundi a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir. Les auteurs principaux du profil de pays du Burundi étaient Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est et Priscilla Lecomte du Bureau sous-régional. David Boko, du Centre africain pour la statistique a également contribué à la vérification de la qualité des données collectées.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales comme la Banque centrale du Burundi, l'Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAGRIE). Le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burundi et de l'équipe pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été très important dans le succès du présent profil de pays.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et contributions. Nous tenons également à remercier M. Lambert N'galadjo Bamba, économiste ivoirien et chercheur en sciences économiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Burundi en bref

| Informations générales | | Classement | Rang | Sur un total de | Année | Source |
|---|----------------------|---|------|-----------------|-------|----------------------------|
| Sous-région | Afrique de l'Est | Indice de développement humain | 175 | 184 | 2014 | PNUD |
| Langue officielle | Kirundi, Français | Indice d'inégalités entre les sexes | 109 | 155 | 2014 | PNUD |
| Monnaie | Franc Burundais, FBu | Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique | 43 | 54 | 2015 | Fondation Mo Ibrahim |
| Capitale | Bujumbura | Indice de la facilité de faire des affaires | 157 | 189 | 2016 | Banque mondiale |
| Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s) | COMESA, CEEAC, CAE | Indice de perception de la corruption | 159 | 176 | 2016 | Transparency International |

Croissance économique



Le PIB a reculé de 3,9 % en 2015 en raison de la crise sociopolitique qui affecte le pays. Cette crise a interrompu une décennie de stabilité économique avec une croissance moyenne de 4,5 % par an. En 2016, dans un contexte encore difficile, la reprise est lente et la croissance estimée à 0,7 % du PIB. En 2015, les secteurs qui ont connu le recul le plus important sont la construction (-35 %), l'énergie (-10 %), le commerce (-9 %) et l'hôtellerie-restauration (-6 %) et l'agriculture (-3,9 %). Cette dernière contribue pour 36 % au PIB. Par contre, les secteurs des administrations et des transports ont continué à progresser.

Politique budgétaire



La dégradation des finances publiques amorcée en 2014 s'est poursuivie en 2015. Les ressources ont diminué de 16 %, notamment en raison de l'interruption de l'aide budgétaire et la baisse des revenus, alors que les dépenses n'ont diminué que de 6 % ; ce sont les investissements qui ont été les plus touchés (-43 %). Le déficit budgétaire s'établit alors à 5,7 % du PIB en 2015.

Politique monétaire



Le taux d'inflation a été relativement maîtrisé, avec une hausse des prix de l'ordre de 5,6 % en 2015, mais le prix des denrées alimentaires a connu une hausse d'environ 10 %. L'accès au crédit reste très restrictif avec un taux moyen débiteur de 16,9 %. Les réserves de change ont diminué d'environ 41 % en 2015, ne représentant plus que 2,3 mois d'importations, et le marché des changes reste tendu.



Compte courant

Suite à la baisse des importations, le déficit commercial représente 22 % du PIB en 2015, en légère amélioration par rapport à 24,5 % en 2014. Les exportations sont quant à elles composées à 60 % des ventes de thé et de café, mais la part des produits manufacturés est en hausse (31 % des exportations en 2015 contre seulement 8 % en 2011). L'Asie est devenue le principal fournisseur du Burundi (42 % des importations). Par ailleurs le Burundi réalise 12 % de ses exportations et 19 % de ses importations au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).



Investissement direct étranger

Les investissements étrangers directs (IED) sont passés de 47 millions de dollars des États-Unis en 2014 à 7 millions de dollars des États-Unis en 2015 suite à la crise sociopolitique. Par ailleurs, si l'endettement extérieur a tendance à diminuer légèrement pour ne plus représenter que 15 % du PIB, la dette publique intérieure a nettement augmenté, de 45 % en un an et représente 23,3 % du PIB.



Dynamique démographique

Avec une population de 10,1 millions d'habitants et une densité de 379 habitants au km², le Burundi est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique. Toutefois, le taux de croissance démographique, estimé à 3 %, reste très élevé.



Pauvreté

Le PIB par habitant est estimé en 2015 à 276 dollars des États-Unis contre 285 dollars en 2014, soit une baisse de 3,5 %. Les politiques favorables aux pauvres appliquées au cours de la dernière décennie auraient permis une légère réduction de la pauvreté (64,6 % en 2014 contre 67,5 % en 2006).



Emploi

Le taux de chômage des jeunes reste très élevé, il avoisinerait les 50 % chez les moins de 30 ans. Plus de 4 millions de Burundais ont été affectés par les inondations, glissements de terrain et pluies en 2015, rendant la population encore plus vulnérable. Le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire est passé de 1,1 million en février 2016 à 3 millions en novembre 2016, sous l'effet conjugué des catastrophes naturelles et de la crise politique.



Santé

Le taux de mortalité infantile a diminué de 38 % au cours de la dernière décennie. Ces résultats ont été obtenus grâce à une augmentation de 181 % des dépenses publiques allouées à la santé pendant la même période. Malgré cela, le taux de mortalité maternelle reste élevé (500 pour 100 000 naissances vivantes) ; le niveau d'insécurité alimentaire, qui touche 46 % de la population, a augmenté de 11 % au cours des deux dernières années.



Éducation

Le gouvernement a fait des efforts remarquables pour améliorer l'éducation. Les dépenses publiques allouées au secteur représentent 19 % du budget, et les taux nets de scolarisation dans le primaire (95,6 %) et le secondaire (27,1 %) sont en progression. Néanmoins, de nombreux problèmes continuent à se poser, notamment celui de la qualité de l'enseignement.



Genre

Selon l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), le Burundi atteint des chiffres satisfaisants en matière de parité dans les domaines de la santé, de l'emploi, ou de l'éducation. Mais de fortes inégalités persistent en ce qui concerne l'accès à terre ou au crédit.

Vue d'ensemble

L'économie burundaise a été touchée par les tensions politiques qui affectent le pays depuis le mois d'avril 2015, même si l'ampleur de cet impact reste encore difficile à mesurer. Le taux de croissance du PIB a été de -3,9 % en 2015 (BRB, 2016b), et la récession semble se poursuivre en 2016. Outre la détérioration des indicateurs macroéconomiques, l'instabilité politique, mais aussi les fortes inondations fin 2015 ont eu un impact sur la situation humanitaire du Burundi, avec plus de 325 000 réfugiés dans les pays voisins et 110 000 déplacés internes (HCR, 2016, et OCHA, 2016b)¹.

Dans un contexte marqué par la diminution des recettes fiscales et l'interruption de l'aide budgétaire extérieure, le gouvernement est contraint de réduire son effort d'investissement et d'accroître l'endettement public, devenu indispensable pour continuer à assurer les dépenses incompressibles de l'État².

Entre 2005 et 2014, un taux de croissance d'environ 4,5 %, stable bien qu'inférieur à la moyenne régionale, avait permis au Burundi de commencer à obtenir de bons résultats en matière de politique macroéconomique et de lutte contre la pauvreté. À cet effet, des réformes structurelles avaient été lancées. Ces réformes étaient portées par le programme stratégique de développement, la « Vision 2025 » (République du Burundi, 2011), dont l'ambition est de réduire de moitié le niveau de pauvreté, estimé en 2011 à 67 %, au moyen de trois principaux objectifs : i) l'instauration de la bonne gouvernance dans un état de droit, ii) le développement d'une économie forte et compétitive, iii) l'amélioration de la qualité de vie des Burundais.

Les progrès réalisés se sont traduits notamment par une augmentation appréciable du revenu par habitant (passé de 106 dollars par habitant en 2003 à 285 dollars en 2014). On peut aussi remarquer une baisse marquée du taux d'inflation (5,6 % en 2015, contre 18,4 % en 2012), et une amélioration nette du climat des affaires. En 2015, le Burundi était classé 18^e sur 184 pays par l'indicateur *Doing Business* (Banque mondiale, 2016a) pour la création d'entreprises. Selon l'Indicateur de développement social en Afrique, le Burundi a connu une évolution positive entre 2005 et 2010, l'exclusion humaine ayant reculé de 21 %, bien que le chiffre global reste élevé.

¹ Sur 110 000 déplacés internes, 42 000 auraient été contraints d'abandonner leur maison en raison des catastrophes naturelles.

² Entretien avec l'ISTEEBU, août 2016.

Cependant, ces résultats encourageants n'ont pas été suffisants pour atteindre les objectifs d'allégement et de réduction rapide de la pauvreté, celle-ci touchant toujours 64,6 % de la population en 2014 contre 67,1 % en 2006. Cela est dû au fait que le taux de croissance de la dernière décennie, bien que stable, a été trop faible pour assurer la réalisation des objectifs de développement. D'autre part, le Burundi fait face à de nombreux obstacles qui appellent des réformes structurelles plus profondes. Si la « Vision 2025 » est toujours le document stratégique qui porte l'action du gouvernement, la réalisation de ses objectifs semble fortement compromise par la crise sociopolitique actuelle.

Dans sa partie thématique, la présente publication traite de la nécessité d'améliorer la productivité du secteur agricole pour assurer la transformation structurelle de l'économie burundaise, un effort qui passe à la fois par la modernisation de l'agriculture vivrière pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, et la diversification des cultures d'exportation et de l'agro-industrie, tout en faisant face au problème de la pression foncière et démographique sur les terres et aux risques environnementaux.

Encadré 1: Quelles sont les conséquences socioéconomiques de la crise politique actuelle?

Depuis 2000, le Burundi était engagé dans une phase de transition politique encadrée par les accords de paix d'Arusha qui avaient mis fin à une guerre civile de près de dix ans. La crise politique actuelle a éclaté le 25 avril 2015, lorsque le président en exercice, Pierre Nkurunziza, a été nommé candidat à l'élection présidentielle par le parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Les élections se sont finalement tenues le 21 juillet 2015, donnant Pierre Nkurunziza vainqueur avec 69,41 % des voix. Depuis, alors que des efforts de médiation sont menés par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), les principaux bailleurs de fonds ont suspendu leur aide budgétaire directe et parallèlement, le Burundi a annoncé son retrait de la Cour pénale internationale et la fin de sa coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

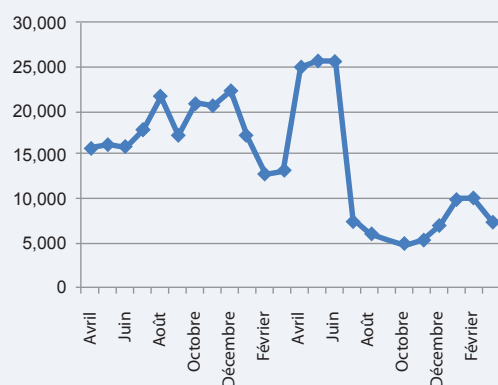
Au niveau macroéconomique, la crise a entraîné une récession en 2015, qui semble se poursuivre au début de 2016. L'économie formelle, concentrée à Bujumbura, a été la première touchée, et la population rurale dépendant de l'économie informelle de subsistance est principalement affectée par la réduction des dépenses et des investissements publics. Les effets de la crise à moyen terme sur le niveau de pauvreté global restent encore difficiles à mesurer.

Le recul du taux de croissance a affecté l'état des finances publiques : les ressources de l'État ont baissé de 16 % en 2015 par rapport à 2014, suite d'une part à la suspension de l'aide budgétaire extérieure, et d'autre part, à la diminution des recettes fiscales dans un contexte de ralentissement économique de tous les secteurs de production (-8 % sur l'année). Confronté à une baisse des ressources, l'État burundais a décidé de maintenir les dépenses courantes (salaires notamment) tout en réduisant les investissements publics (-43 % en 2015), qui étaient jusqu'alors un des principaux moteurs de la croissance. Le déficit budgétaire a également augmenté, s'établissant à 5,7 % du PIB en 2015 contre 4,1 % en 2014 (BRB, 2016a).

Si le niveau d'inflation semble avoir été maîtrisé (5,6 % pour 2015), alors qu'on aurait pu s'attendre à une forte hausse, d'autres sources suggèrent une augmentation plus forte des prix des denrées à Bujumbura, avec des pénuries localisées. Il en est de même pour le taux de change officiel qui semble avoir anormalement résisté à cette vague d'instabilité, accroissant l'écart entre le taux officiel et le taux pratiqué sur le marché noir. Dans ce contexte, les réserves de devises ont fortement diminué en 2015, de l'ordre de -41 % par rapport à 2014 (PNUD, 2016a)

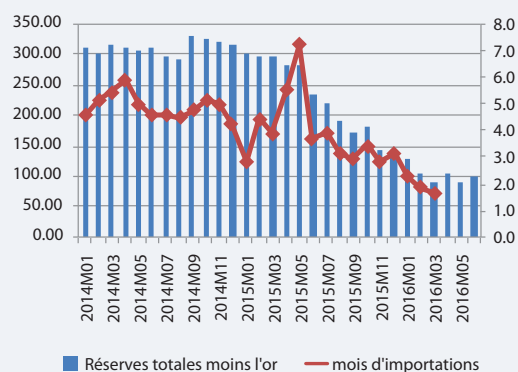
Au-delà des indicateurs économiques, l'instabilité politique a retenti sur la situation humanitaire. Le niveau d'insécurité alimentaire est passé de 31 % des foyers en 2014 (PAM 2014) à 35 % en 2016 (PAM 2016), après plusieurs années d'amélioration de la sécurité alimentaire.

Figure A: Dépenses fiscales mensuelles, avril 2014-mars 2016 (en millions de Fbu/moyenne mobile sur trois mois)



Source : Banque de la République du Burundi, BRB (2016a)

Figure B: Réserves internationales (millions de dollars des États-Unis) et rapport aux importations



Source : International Financial Statistics, FMI (2016)

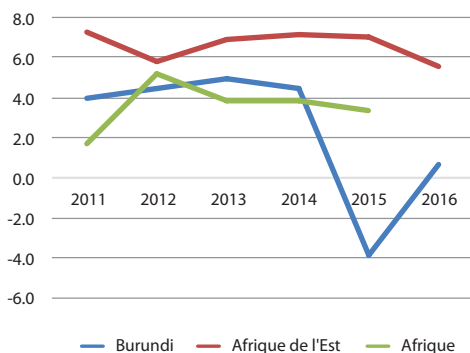
2

Contexte régional

Pour le Burundi, pays enclavé à la charnière entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est, avec un marché intérieur d'environ 10 millions d'habitants³, l'intégration régionale, notamment au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) représente un moteur possible de croissance économique. L'intégration régionale est perçue comme un moyen d'accéder à un marché plus vaste, d'à peu près 146 millions d'habitants (CAE, 2015) et de réduire les coûts élevés de production liés à l'enclavement.

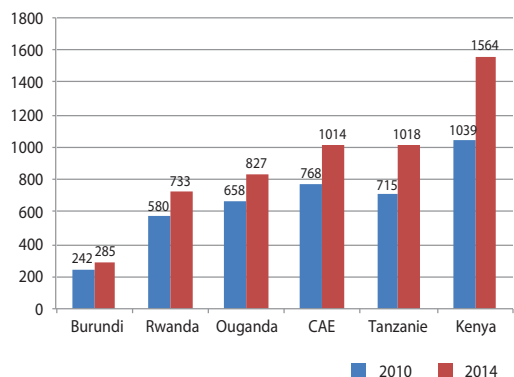
Par rapport aux autres pays de la sous-région, le Burundi connaît une croissance économique plus faible (Figure 1), tout en subissant une pression démographique plus élevée avec un taux d'accroissement naturel de 3 % en 2014, supérieur à la moyenne de 2,6 % de la CAE (CAE, 2015)⁴. En comparaison avec les autres pays d'Afrique de l'Est, le Burundi présente le PIB par habitant le plus bas évalué à 285 dollars des États-Unis en 2014 (et 276 dollars en 2015), soit près de 75 % de moins que la moyenne de la CAE (Figure 2).

Figure 1: Croissance du produit intérieur brut réel



Source : BRB (2016a), CAE (2015),

Figure 2: PIB par habitant, 2010 et 2014



Source : CAE (2015)

³ Le Recensement général de la population et de l'habitat de 2008 (RGPH-2008) avait dénombré 8 053 574 habitants, et les projections de l'Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) estimaient la population burundaise à 10 114 505 en 2016.

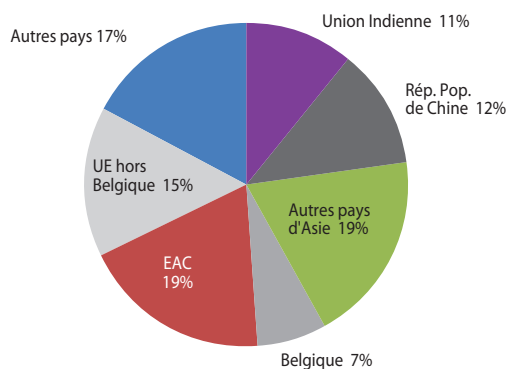
⁴ Selon les calculs de l'ISTEEBU, le taux d'accroissement démographique est de 3 %.

Malgré la fragilité du commerce extérieur principalement due au faible volume de ses exportations, le Burundi possède un énorme potentiel d'échange commercial régional de par sa situation d'interface entre l'Afrique de l'Est et la République démocratique du Congo (RDC) à l'ouest du pays. La RDC est déjà le premier client du Burundi, absorbant 24 % de la valeur totale des exportations en 2015, tandis qu'au cours des cinq dernières années (2010-2014), les pays de la CAE ont en moyenne absorbé environ 25 % de la valeur totale des échanges (BRB, 2016c).

L'adhésion du Burundi à la CAE en juillet 2007 a permis de réduire sensiblement certains coûts liés à l'enclavement, notamment par l'harmonisation des droits de douane. Toutefois, les obstacles non tarifaires, le maintien de pratiques anticoncurrentielles, la distance par rapport aux plateformes d'échanges et la mauvaise qualité des infrastructures restent des freins au développement du commerce régional. Néanmoins, des projets régionaux sont en cours, notamment le projet régional hydroélectrique des chutes de Rusumo, entre le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi (Initiative du Bassin du Nil)⁵.

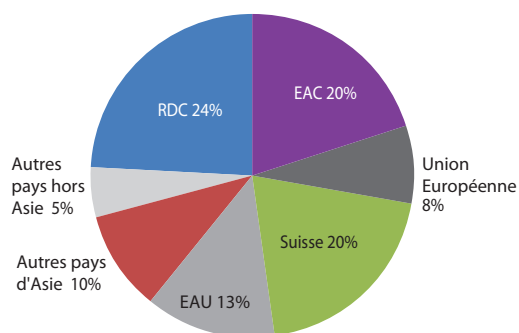
Malgré ces contraintes, le commerce intrarégional a augmenté de manière appréciable à partir de 2007. Ces échanges, qui étaient évalués à 84,8 millions de dollars des États-Unis en 2007 lorsque le Burundi a rejoint la CAE, ont atteint 379 millions de dollars en 2013 (CAE, 2015). On fera remarquer qu'une partie non négligeable du commerce intrarégional est réalisée de manière informelle et ne peut être mesurée. D'après les données fournies par l'Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi pour 2015 (ISTEEBU, 2016c), la part des échanges avec la sous-région ne semble pas avoir été affectée par la crise. Estimée à 20 % des exportations en 2015, la part de la CAE est de 23 % au premier trimestre 2016 (Figure 4).

Figure 3: Importations par pays de provenance 2015



Source : ISTEEBU (2016c) et calculs CAE

Figure 4: Exportations par pays de destination 2015



Source : ISTEEBU (2016c) et calculs CAE

⁵ Le projet devrait permettre de produire 80 MW. Initialement prévue pour le premier trimestre 2015, la construction a été retardée. Au mois de septembre 2016, les préparatifs fonciers et les appels d'offres pour la construction étaient en cours. La construction d'une ligne haute tension entre le barrage de la Ruzizi en RDC et le Burundi est également en cours de réalisation.

Figure 5: Part contributive de la CAE aux échanges totaux 2006-2015

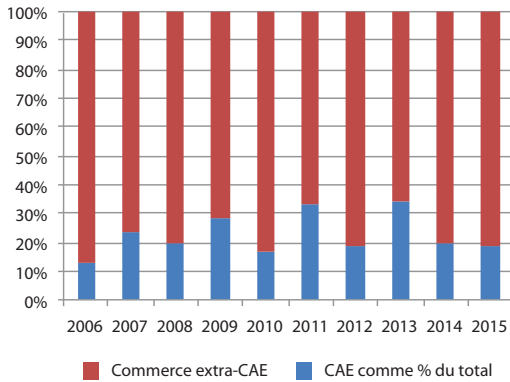
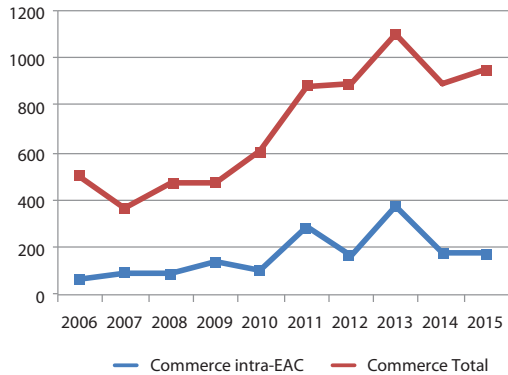


Figure 6: Échanges internationaux et régionaux de la CAE (millions USD) 2006-2015



Source : CAE (2016)

Le principal client du Burundi demeure néanmoins la RDC. Dans la sous-région, le Kenya et le Rwanda sont les principales destinations des exportations⁶.

Quant aux importations, la part de la CAE a représenté entre 19 et 25 % du total des importations de biens entre 2012 et 2016 (Figure 3, Ministère des finances, 2014). La Tanzanie et le Kenya sont les deux principaux fournisseurs du Burundi dans la sous-région.

Les produits échangés au niveau régional sont essentiellement des produits manufacturés localement (comme le savon, la bière, les cigarettes, etc.), qui constituent un débouché intéressant pour le développement du secteur secondaire au Burundi, contrairement au commerce international dominé par des produits de rente, et sans valeur ajoutée.

⁶ La récente limitation des exportations à destination du Rwanda risque de modifier ces données pour l'année 2016.

Encadré 2: Indice d'intégration régionale en Afrique - Burundi

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes: la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Performance général:

Le Burundi a un classement plutôt mauvais au sein de la CAE, du COMESA et de la CEEAC, obtenant respectivement le quatrième, douzième et huitième rang de l'indice global de performance. Il obtient une note de 0,48 au sein de la CAE, le pays le plus performant étant le Kenya avec une note de 0,66*.

| Libre circulation des personnes | Intégration commerciale | Intégration productive | Infrastructures | Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques |
|-------------------------------------|--|--|--|--|
| Troisième dans la CAE (score : 0,7) | Cinquième rang dans la CAE (score de 0,5), le pays le plus performant étant le Kenya avec un score de 1. | Cinquième rang dans la CAE (score de 0,33), le pays le plus performant étant le Kenya avec un score de 0,84. | Le Burundi est le pays le plus performant de la CAE dans ce domaine avec un score de 0,84. | Quatrième rang dans la CAE avec un score de 0,03, le pays le plus performant étant le Rwanda (score : 0,5) |

Libre circulation des personnes: Au moment où les données de l'indice ont été compilées, le Burundi n'avait pas ratifié les instruments pertinents ; mais c'est maintenant chose faite pour la CAE et le COMESA. Le Burundi a accepté que ses ressortissants utilisent une carte d'identité pour voyager au sein de la CAE. Les ressortissants des pays membres de la CAE sont autorisés à entrer au Burundi sans visa, contre plus de 25 % des ressortissants des pays membres du COMESA et seulement 20 % des ressortissants des pays des membres de la CEEAC.

Intégration commerciale: Le Burundi applique un tarif moyen d'environ 1 % sur les importations en provenance de la CAE et de 0,01 % sur les importations en provenance du COMESA. Au cours de la période de 2010-2013, les importations en provenance du reste de la CAE, du COMESA et de la CEEAC ne représentaient que 7,4 %, 7,2 % et 0,65 % du PIB du Burundi, alors que les exportations du Burundi vers la CAE, le COMESA et la CEEAC s'élevaient à 0,53 %, 0,82 % et 0,43 % du PIB respectivement.

Intégration productive: Le Burundi est faiblement intégré dans les chaînes de valeur régionales. Son commerce et celui de ses partenaires sont peu complémentaires. L'indice de la CNUCED pour la complémentarité commerciale des marchandises est de 0,15 pour le Burundi par rapport au reste de la CAE entre 2010 et 2013, ce qui indique une faible corrélation entre les exportations du Burundi et la structure des importations des pays de la CAE.

Infrastructures: Le pays est classé premier parmi les membres de la CAE selon l'indice de développement des infrastructures de la BAD entre 2010 et 2012, en raison de sa dépendance à l'égard des infrastructures régionales. Ainsi, 85 % des vols internationaux à destination et en provenance du Burundi sont intra-CAE et COMESA. De même, les coûts d'itinérance téléphonique (roaming) intra-africaine sont plus faibles.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques: Le Burundi affiche le taux d'inflation le plus élevé des pays membres de la CAE, du COMESA et de la CEEAC.

Dans l'ensemble, les performances du Burundi sont faibles, excepté pour les domaines de l'infrastructure et de l'intégration productive. Le Burundi pourrait notamment chercher à stimuler le commerce intrarégional de biens et services.

* Un classement à l'échelle du continent, permettant une comparaison des indices d'intégration régionale de tous les pays africains de toutes les communautés économiques régionales, est en cours de réalisation et sera ajouté aux mises à jour ultérieures des profils de pays de la Commission économique pour l'Afrique.

Performance économique

3.1 Croissance économique

L'économie burundaise est l'une des plus petites à l'échelle mondiale avec un PIB évalué à environ 4 528 milliards de francs burundais (FBu) en 2015. Par rapport à 2014, le PIB a connu un recul de 3,9 % en 2015 selon la Banque du Burundi. En 2016, la reprise semble lente et le taux de croissance est estimé à 0,7 % par le Ministère du plan (Ministère de la bonne gouvernance et du plan, 2016).⁷ Au cours de la décennie précédant la crise politique de 2015, le taux de croissance était établi en moyenne à 4,5 %, dénotant une économie à croissance lente, inférieure de 6,5 % à la moyenne des autres pays de la CAE. Historiquement portée par l'agriculture, qui contribue au PIB pour 36 % en moyenne tout en occupant environ 87 % de la main-d'œuvre⁸, l'économie burundaise est tributaire de l'aide extérieure⁹, en plus d'être très vulnérable à la fluctuation des cours des matières premières et des denrées alimentaires, comme le pétrole, le café et le thé (ISTEEBU, 2016a)¹⁰.

La crise de 2015 a affecté de manière différente les secteurs économiques. Le secteur de la construction a été le plus touché avec une baisse de l'ordre de 35 %, sans doute en raison de l'interruption de l'aide extérieure, traditionnel moteur du secteur. Le secteur secondaire dans son ensemble a enregistré une baisse de l'ordre de 14 %, après avoir connu une croissance de 7,4 % en 2014, portée par le secteur minier et les industries manufacturières. Le secteur primaire a également été affecté, mais dans une moindre mesure, avec un recul de l'ordre de 3,6 %¹¹, principalement en raison d'une baisse de la production vivrière. Quant au secteur tertiaire, il a enregistré une croissance faible de 2 %, qui masque de grandes disparités entre des secteurs particulièrement affectés par la crise tels que le commerce ou les transports, alors que le secteur des communications a

⁷ Les prévisions ont été révisées à la baisse. En avril 2016, le Ministère des finances annonçait un taux de croissance de 3,5 % (Burundi Eco, 2016). À noter qu'en novembre 2016, l'estimation de la Banque mondiale était de 2,9 % pour le taux de croissance en 2016 (Banque mondiale, 2016b)

⁸ La main-d'œuvre burundaise est estimée à 37,37 % de la population totale en 2013, dont 87,11 % se consacrent à l'agriculture.

⁹ En 2013, les dons représentaient 33 % des recettes totales de l'État (BRB, 2016a).

¹⁰ Les produits pétroliers et carburants constituent l'un des principaux produits importés, représentant plus de 25 % du total des importations. Le café et le thé sont les principales cultures d'exportation, contribuant pour plus de 60 % au total des exportations du Burundi.

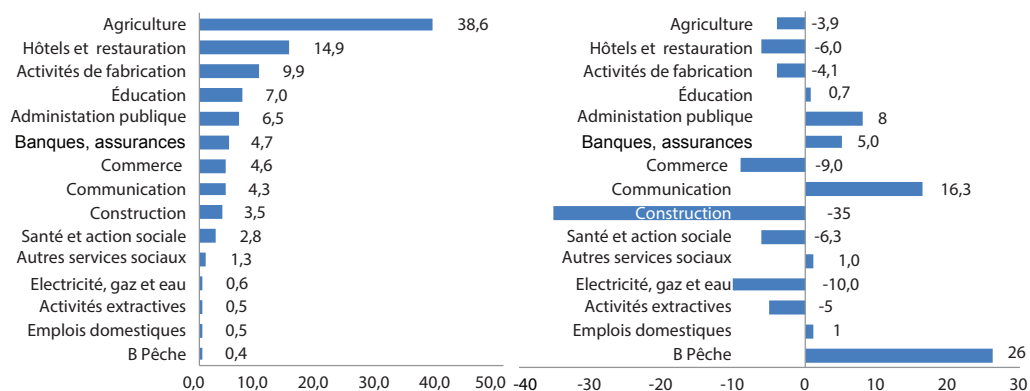
¹¹ Le secteur agricole a reculé de 3,9 % tandis que le secteur de la pêche a connu une croissance exceptionnelle de 26 % : il faut noter que l'évolution de ce secteur a connu de grandes variations au cours des dernières années.

continué de progresser rapidement (Figure 7). D'après l'ISTEEBU, les activités de production dans leur ensemble ont reculé de 8,5 % entre 2014 et 2015 (ISTEEBU, 2016a)¹².

L'analyse des contributions à la croissance du PIB montre que la récession a été principalement causée par la forte diminution des investissements (-42 %) et par la baisse des exportations (-13 %) et des importations (-8 %) ¹³. Il semblerait que la demande ait mieux résisté à la crise, avec une augmentation de l'ordre de 5 % en prix constants pour la consommation des ménages et de 3 % pour la consommation des administrations.

L'effondrement des cours mondiaux des produits pétroliers a limité l'impact de la crise sur l'économie burundaise. Néanmoins, la croissance du PIB par habitant a été affectée par la récession. D'après la Banque mondiale (Banque mondiale, 2016b), avec 276 dollars des États-Unis le PIB par habitant du Burundi était le plus faible du monde en 2015, alors qu'il s'établissait à 285 dollars en 2014, témoignant d'une augmentation lente depuis 2003 où il avait atteint son plus bas niveau, 106 dollars des États-Unis par habitant, suite à la crise des années 90.

Figure 7: Contribution sectorielle et taux de croissance réelle (2015, pourcentage)



Source : BRB (2015a), ISTEEBU (2016b), Ministère à la Présidence chargé de la bonne gouvernance et du plan (2016)

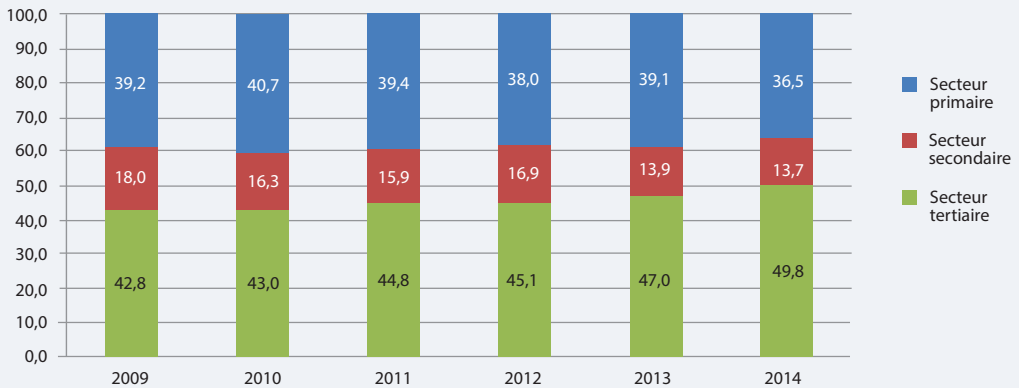
¹² D'autres analyses, comme celle réalisée par la Banque mondiale lors de consultations menées à Genève en novembre 2016, suggèrent plutôt que la crise a principalement touché les secteurs tertiaire et secondaire, alors que le secteur primaire, faiblement monétarisé, était moins affecté.

¹³ Évolution en prix courants, données fournies par la Banque centrale du Burundi pour 2015 et corroborées par nos calculs.

Encadré 3: Une perspective à long terme de transformation structurelle au Burundi

L'analyse du processus de transformation structurelle au Burundi montre une évolution lente de la répartition sectorielle. Le secteur primaire a graduellement réduit sa contribution au PIB, même s'il en représente encore plus de 38 %, avec une croissance annuelle moyenne faible, de l'ordre de 2,3 % entre 2010 et 2014 (BRB, 2015a). Si les cultures d'exportation se sont relativement bien portées malgré de fortes variations annuelles, les cultures vivrières ont enregistré une croissance faible, voire négative, démontrant la nécessité d'une relance de la productivité du secteur (ISTEEBU, 2015b). Il est difficile de déterminer la part de la population active effectivement engagée dans le secteur primaire. Les statistiques officielles varient entre 14 % (ISTEEBU, 2008) et 87 % (ISTEEBU, 2015b). Si l'on se réfère à cette dernière donnée, en cohérence avec la répartition rural/urbain et les données disponibles sur le site de la Banque mondiale, la part de la main-d'œuvre occupée dans le secteur agricole serait passée de 94 % en 2002 à 87 % en 2013, alors que dans le même temps la part de la population occupée dans les services passait de 4,4 % à 6,6 % et celle du secteur industriel stagnait. Parallèlement, la transition occupationnelle de la main-d'œuvre ne s'est pas accompagnée de gains de productivité dans le secteur agricole, ce qui tendrait à montrer le faible degré de transformation structurelle dans le pays.

Figure A: Structure sectorielle du PIB entre 2009 et 2014 (prix constants 2005)



Source : BRB (2015a) & ISTEEBU (2016b)

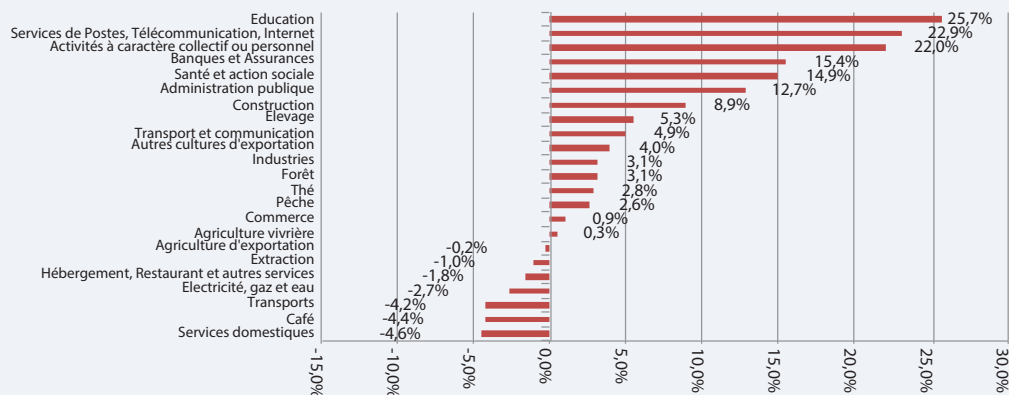
Le secteur secondaire* qui devrait être le moteur du développement a montré peu de signes de croissance (3,3 % entre 2010 et 2014) et sa part dans l'économie a eu tendance à diminuer au cours de la même période, pour représenter moins de 14 % du PIB en 2014. Selon les statistiques officielles, le secteur ne représenterait que 2 % de la population active. Le secteur tertiaire** occupe quant à lui une part croissante dans l'économie, porté par la dynamique des secteurs publics, des banques et des assurances. Il détient depuis une décennie le monopole du plus grand contributeur au PIB au Burundi, avec une croissance de 6,3 % en moyenne entre 2010 et 2014 malgré des disparités entre les branches, et représente près de 50 % du PIB ; en revanche, il n'occupe que 6 % de la population active. Le secteur de la construction, historiquement dynamique, a connu une croissance honorable, néanmoins mise en péril par la crise sociopolitique. Quant au secteur du tourisme, il avait connu de 2005 à 2012 une forte croissance avec le développement d'infrastructures hôtelières, qui ont fait presque quadrupler la capacité d'hébergement du pays, mais cette croissance s'est ralentie à partir de 2012.***

* Le secteur secondaire est composé principalement par la production de la brasserie nationale (50 % de la production), et le secteur énergétique.

** Le secteur tertiaire est principalement un secteur de services. Il est composé du commerce et autres services marchands ainsi que des administrations.

*** Ce secteur inclut l'hébergement-restauration et les services marchands.

*** This sector includes accommodation and catering and market services.

Figure B: Croissance annuelle décomposée par branche entre 2005 et 2014


Source : Calculé par la CAE avec données de l'ISTEEBU (2015)

3.2 Politique budgétaire

Les finances publiques ont amorcé une dégradation en 2014 qui s'est accentuée en 2015, avec une augmentation du déficit budgétaire de 44 % en un an. Ce déséquilibre s'explique par une diminution des ressources totales de l'ordre de 16 % en 2015, alors que les dépenses n'ont diminué que de 6 % au cours de la même période. Les ressources représentaient environ 16,4 % du PIB (BRB, 2016)¹⁴ en 2015 contre 19,6 % du PIB en 2014.

Globalement, la mobilisation des ressources intérieures a été faible, suite au ralentissement de l'activité économique lié à la crise sociopolitique de 2015. Les recettes de l'État avaient déjà diminué en 2014 en raison d'une baisse de l'aide extérieure amorcée dans un contexte préélectoral tendu. Cette tendance amorcée en 2014 s'est confirmée en 2015 et 2016 (Conseil de l'Union européenne, 2016). Entre 2014 et 2015, les dons extérieurs de soutien budgétaire ont baissé de près de 34 %, et les dons en capital d'environ 50 %.¹⁵ Si l'on analyse les versements d'aide publique au développement au Burundi au cours de la dernière décennie, on s'aperçoit que rapportés au PIB, ils sont en diminution constante (Figure 8). Quant à la répartition de l'aide, l'Union européenne, le fonds d'assistance de la Banque mondiale et la Belgique sont les principaux donateurs (Figure 9).

¹⁴ Selon les données corrigées fournies à la CEA par la Banque de la République du Burundi (BRB).

¹⁵ Les données nationales sous-estiment la contribution des ressources extérieures, spécialement les dons. D'après les données de la Banque centrale, les dons ne représentent plus que 19 % des ressources de l'État en 2015, contre 33 % en 2013. D'autres rapports estiment quant à eux que l'aide extérieure représentait avant la crise 50 % des ressources de l'État (voir site Internet de la délégation de l'Union européenne au Burundi ou BAD, 2011). Dans tous les cas, l'interruption de l'aide extérieure a eu un impact majeur sur le budget de l'État en 2015 et 2016.

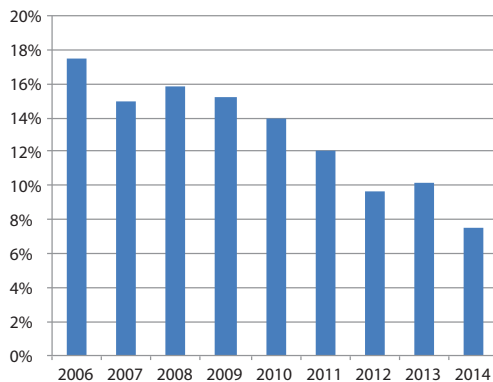
Tableau 1: Comptes budgétaires (en pourcentage du PIB et millions de FBu)

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|----------------------------------|---------|----------|----------|-----------|----------|
| Recettes totales et dons | 24,0 | 20,3 | 22,0 | 19,6 | 16,4 | Recettes totales et dons | 677 521 | 681 708 | 836 964 | 877 041 | 742 055 |
| Impôts | 15,6 | 14,7 | 13,8 | 12,8 | 12,0 | Impôts | 440 974 | 491 879 | 524 540 | 572 207 | 543 666 |
| Recettes non fiscales | 1,1 | 1,0 | 1,0 | 2,0 | 1,2 | Recettes non fiscales | 32 184 | 34 880 | 37 763 | 91 005 | 56 386 |
| Dons | 7,2 | 4,6 | 7,2 | 4,8 | 3,1 | Dons | 204 363 | 154 950 | 274 662 | 213 828 | 142 003 |
| Dépenses totales et prêts nets | 27,3 | 24,6 | 25,0 | 23,6 | 22,1 | Dépenses totales et prêts nets | 768 962 | 825 483 | 953 026 | 1 059 286 | 998 567 |
| Dépenses courantes | 19,7 | 17,6 | 18,1 | 16,1 | 17,8 | Dépenses courantes | 554 057 | 591 980 | 689 728 | 721 598 | 805 598 |
| Dont : rémunérations et salaires | 9,7 | 8,4 | 7,8 | 7,0 | 7,1 | Dont : rémunérations et salaires | 273 008 | 282 162 | 295 660 | 314 387 | 322 820 |
| Dont : paiements d'intérêts | 1,2 | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 0,9 | Dont : paiements d'intérêts | 32 459 | 30 409 | 29 738 | 35 766 | 40 632 |
| Dépenses d'équipement | 7,6 | 7,0 | 6,9 | 7,5 | 4,3 | Dépenses d'équipement | 214 905 | 233 502 | 263 298 | 337 688 | 192 969 |
| Solde budgétaire | -3,2 | -4,3 | -3,0 | -4,1 | -5,7 | Solde budgétaire | -91 441 | -143 775 | -116 062 | -182 246 | -256 512 |

Source : BRB (2016a) et mise à jour

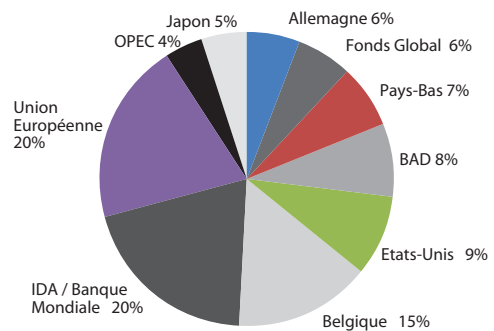
Malgré d'importantes réformes structurelles de la politique budgétaire, la faiblesse des capacités institutionnelles de l'administration fiscale a lourdement pesé sur la mobilisation des ressources intérieures, et le taux de pression fiscale n'a pas cessé de diminuer depuis 2011, pour s'établir à 12 %. Par rapport à 2014, les recettes fiscales n'ont diminué que de 5 %.

Figure 8: Versements d'APD en pourcentage du PIB, en dollars des États-Unis, 2006-2014



Source : OCDE - Données DAC

Figure 9 Répartition de l'APD brute, en dollars des États-Unis, moyenne 2013-2014



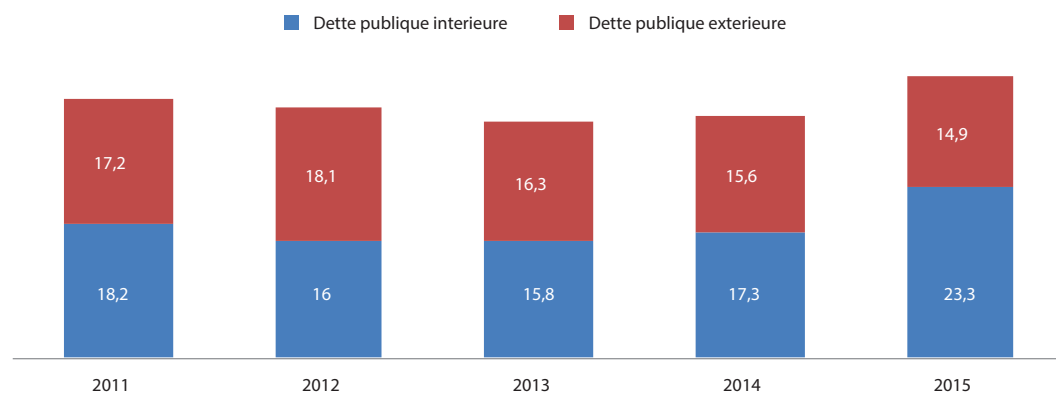
Source : OCDE - Données DAC

Les dépenses totales (incluant les prêts nets) ont diminué de 6 % en 2015 par rapport à 2014 et représentent 22 % du PIB. La baisse a surtout porté sur les dépenses d'investissements (de 43 % par rapport à 2014) tandis que les dépenses courantes continuaient d'augmenter (12 %). L'interruption de l'aide budgétaire directe qui finançait les dépenses d'investissement explique cette réduction drastique des investissements qui se confirme au début de 2016. Alors que les dépenses d'investissement s'établissaient en moyenne à 16 milliards de FBU par mois en 2015, elles sont de 8 milliards de FBU par mois pour le premier trimestre 2016.

Cette situation affecte le solde budgétaire global, dont le déficit a augmenté de 41 % en 2015, passant de 4,1 % du PIB en 2014 à 5,7 % du PIB en 2015. L'augmentation du déficit budgétaire semble se ralentir au cours du premier trimestre 2016, principalement en raison de la forte diminution des dépenses en capital. Pour financer le déficit budgétaire croissant, le Burundi a dû recourir fortement à l'endettement intérieur. La dette publique intérieure qui représente 23,3 % du PIB en 2015, a principalement été contractée auprès de la Banque de la République du Burundi (BRB) et sous forme de bons et obligations du Trésor. Le niveau d'endettement public intérieur a ainsi augmenté de 45 % entre 2014 et 2015 (Figure 10), mettant en difficulté les institutions financières nationales qui sont les principaux prêteurs, et plaçant le pays dans une situation qui n'apparaît pas soutenable à long terme.

En matière d'endettement extérieur, les niveaux sont en réalité très faibles par rapport aux normes internationales et régionales. Le ratio de la dette au PIB est de 14,9 % en 2015, contre 29,3 % en Tanzanie ou 44,6 % au Kenya. Néanmoins, dans une analyse récente de la viabilité de la dette du Burundi (FMI, 2015), le FMI indique que le pays continue de faire face à un risque élevé de surendettement, avec un ratio du service de la dette extérieure/exportations susceptible de franchir le seuil de viabilité. Dans ce cadre, le FMI a recommandé au Burundi de limiter son endettement, soulignant que les prêts devaient continuer à être concessionnels, compte tenu de

Figure 10: Évolution de la dette publique au Burundi (en pourcentage du PIB)



Source : Banque de la République du Burundi (2016)

l'étroitesse de sa base d'exportation. Paradoxalement, si la dette extérieure publique a légèrement diminué en 2015 par rapport à 2014, s'établissant à 420 millions de dollars des États-Unis contre 429,6 millions de dollars des États-Unis en 2014, sa viabilité s'est encore détériorée en raison de la diminution des exportations et des réserves de change, le ratio du service de la dette par rapport aux exportations passant de 2,5 % en 2011 à 5,8 % en 2015.

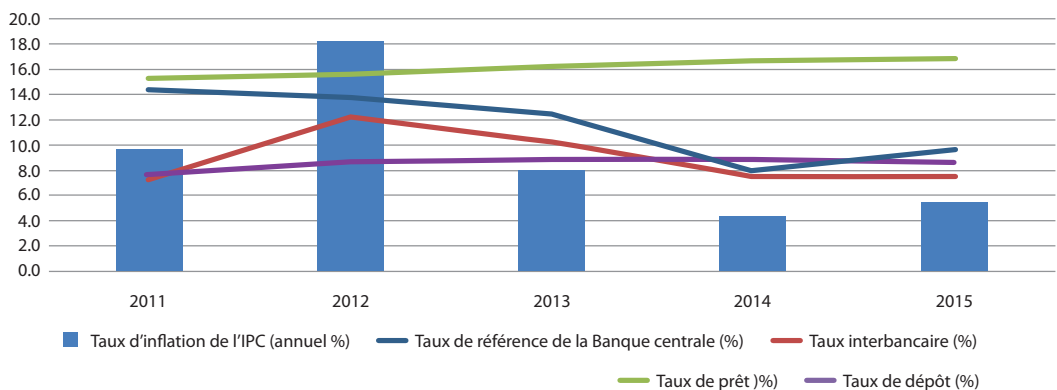
3.3 Politique monétaire

Malgré l'impact de la crise sur l'économie burundaise, le taux d'inflation a été relativement maîtrisé. Selon la Banque de la République du Burundi, l'indice global des prix à la consommation a affiché une hausse de 5,6 % en 2015, grâce au maintien de la politique monétaire restrictive qui avait permis à la Banque de la République du Burundi de ramener le taux d'inflation de 24,5 % en 2008 à 4,4 % en 2014. Il faudrait noter cependant que les prix des denrées alimentaires semblent avoir connu une augmentation beaucoup plus forte sur la période ; ce qui a influé sur la situation des ménages. L'augmentation du prix des denrées alimentaires en glissement annuel était évaluée à 11 % pour février 2016 (ISTEEBU, 2016a).

La politique monétaire rigoureuse de la Banque de la République du Burundi s'est traduite par un recul de la masse monétaire de l'ordre de 8,6 % en 2015 et une hausse des taux directeurs au cours de la même période, avec un pic du taux moyen de facilité de prêt marginal à 13,2 % en mai 2015, au paroxysme de la crise. Les taux de prêt restent assez élevés, avec un taux moyen débiteur de 16,9 % en moyenne annuelle pour 2015, faisant de l'accès au crédit un des principaux problèmes du Burundi, classé 174e sur 184 pays en matière d'accès au crédit, selon l'indice *Doing Business* de la Banque mondiale.

Officiellement, le franc burundais (FBu) a connu une dépréciation de 1,6 % seulement par rapport au dollar des États-Unis courant 2015, alors qu'il s'était apprécié de 0,5 % sur la période précédente

Figure 11: Inflation et taux d'intérêt (annuel, en pourcentage)



Source: BRB (2015a), BRB (2016a), BRB (2016b)

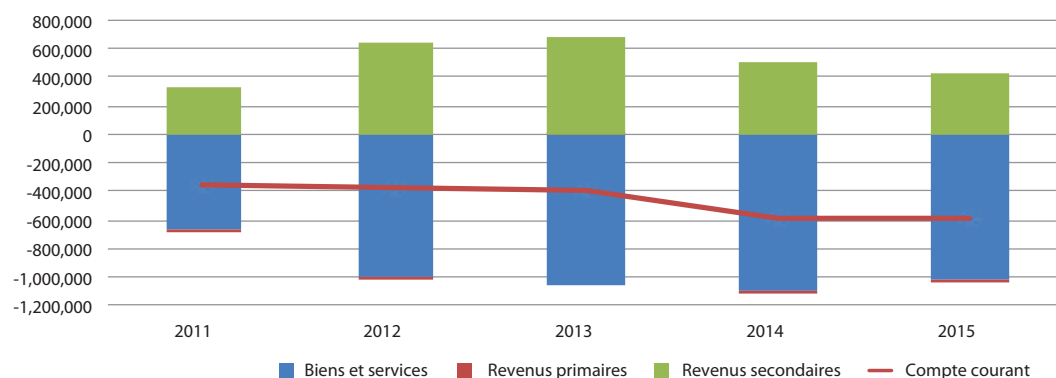
et que l'État avait poursuivi sa politique interventionniste pour le stabiliser¹⁶ et faciliter l'obtention de devises pour les importations dites stratégiques (BRB, 2015b). De son côté le marché parallèle a réagi à la crise politique, puisque le dollar s'échangeait à plus de 2 300 FBu en juillet 2016, alors que le cours officiel était de 1 558,1. Conséquence de ces tensions sur le marché des changes, les réserves de change ont diminué d'environ 41 % en 2015, ne représentant plus que 2,3 mois d'importations de l'année suivante contre 4 mois en 2014.

3.4 Compte des opérations courantes

Le déficit commercial du Burundi paraît démesuré pour une si petite économie. Après le Rwanda, le Burundi présente le compte courant le plus déficitaire de la sous-région, ce qui entraîne un problème permanent de financement. Même s'il a légèrement diminué en 2015, le déficit commercial représentait toujours 22 % du PIB et 13 % du PIB pour le déficit courant (Figure 12).

Cette légère amélioration est due à une diminution du volume des échanges en 2015 de 13 % pour les exportations de biens et services et 9 % pour les importations. Le déséquilibre de la balance commerciale s'explique d'une part par une baisse de la valeur des exportations (ISTEEBU, 2016c). Constituées à plus de 60 % des ventes de café et de thé, les exportations sont tributaires des aléas de la production et des variations des cours sur le marché mondial. Sur le moyen terme, la part des produits primaires dans les exportations tend à diminuer au profit des produits manufacturés qui représentaient 31 % des exportations en 2015 contre seulement 8 % en 2011. Outre le café et le thé, les principaux produits exportés sont la bière, le savon et la farine de blé¹⁷ (Figure 13). Le principal client du Burundi est la République démocratique du Congo : les ventes

Figure 12: Comptes des opérations courantes en millions de FBu



Source : BRB (2015a) et actualisation 2016

¹⁶ Par la mise en place d'un marché interbancaire des devises (MID) en avril 2013, dans lequel seules les banques commerciales, et non les bureaux de change sont autorisées à s'approvisionner en devises.

¹⁷ Il faudrait toutefois noter que selon l'Institut des statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU, 2016c) l'or représentait 11 % du montant total des exportations en 2015, avec près de 22 000 millions de FBu de minerais exportés. Les recettes d'exportation liées à l'or n'apparaissent pas de manière spécifique dans tous les autres documents officiels.

vers la RDC représentaient 19 % des exportations en 2014 et 24 % en 2015. D'une manière générale, l'Asie est devenue le principal client du Burundi (23 % des exportations, voir Figures 3 et 4 plus haut), au détriment de l'Union européenne (8 %) et de la Suisse (20 %). Les pays de la CAE représentent quant à eux 20 % des ventes du Burundi.

D'autre part, la valeur des importations a augmenté de façon constante de 2011 à 2014. En 2015, les importations de biens et services connaissent un recul de 9 % par rapport à 2014. Parmi les principaux produits importés figurent les produits pétroliers (25 % des importations), les matériaux de construction (en baisse notable en 2015, traduisant un ralentissement de l'activité du secteur), les appareils électriques et engins mécaniques (voir Figure 14). La majeure partie des importations du Burundi provient de l'Asie (42 %), principalement la Chine et l'Inde, des pays de la CAE (19 %) et de l'Union européenne (22 %).

La stratégie industrielle et commerciale du Burundi a été élaborée en 2011. Elle met l'accent sur l'amélioration de la compétitivité et du climat des affaires. Pour cela, elle s'est appuyée sur un programme de réforme ambitieux : mise en place d'une agence des investissements, réforme de la Chambre de commerce et d'industrie, mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprise ou les procédures douanières. Ces réformes ambitieuses ont permis des progrès notables, illustrés par le classement suivant l'indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, dans lequel le Burundi est passé de la 109^e place en 2007 pour la création d'entreprise à la 18^{ème} place mondiale dans le classement 2017. Néanmoins, le Burundi reste à la 157^{ème} place dans le classement global, derrière le Rwanda (56^{ème}) et le Kenya (92^{ème}), mais devant la RDC (184^{ème}). Les principaux problèmes restent notamment l'accès au crédit et l'approvisionnement en électricité.

Figure 13: Structure des exportations, 2015, en %

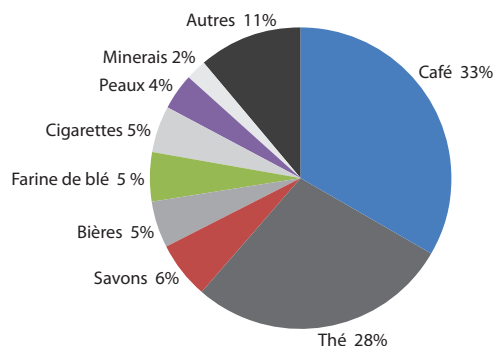
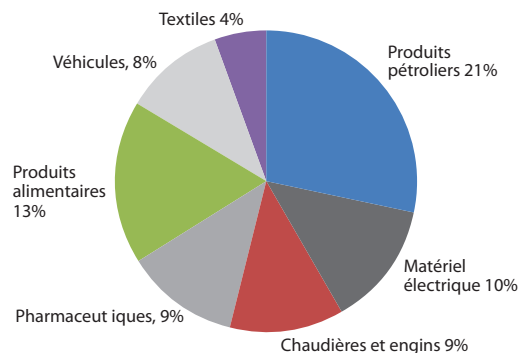


Figure 14: Structure des importations, 2015, en %



Source : ISTEEDU, 2016c

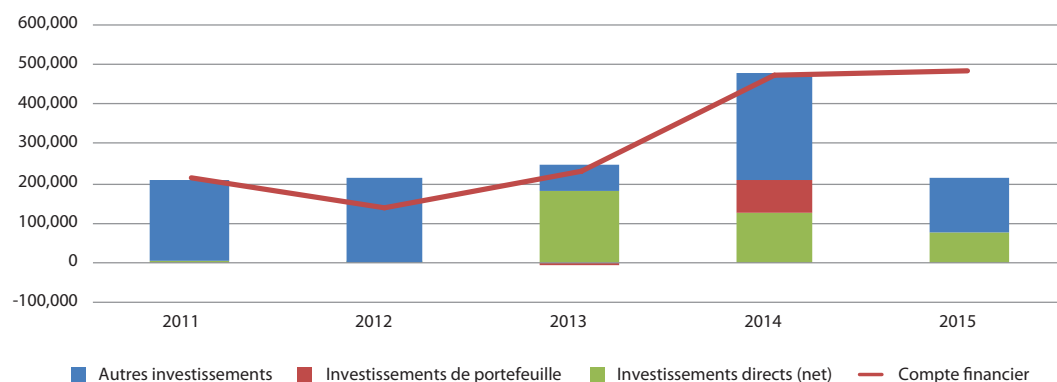
De fait, le Burundi a déterminé trois secteurs prioritaires pour le développement de sa stratégie commerciale : l'agro-industrie (justifiée par l'importance du secteur agricole), le tourisme (le Burundi, qui a de nombreux atouts touristiques, souhaite bénéficier de la dynamique régionale) et le secteur minier. Pour ce dernier, la mise en place d'un nouveau code minier en 2013 ainsi qu'une politique minière par le Ministère de l'énergie et des mines en 2014 a pour objet de valoriser le potentiel qu'offrent les ressources minières, notamment l'or, le nickel ou la cassitérite afin de contribuer à la diversification de l'économie et des exportations. Les principaux axes de cette stratégie visent à mieux réguler le secteur en luttant notamment contre les exploitations illégales ; ils visent aussi à attirer les investisseurs en développant les infrastructures énergétiques hydroélectriques et les moyens de transport pour permettre la production et l'exportation à plus grande échelle. À ce titre, le Gouvernement burundais a annoncé au début de 2016 que la multinationale BMM allait démarrer l'exploitation d'une mine de nickel à Musongati.

3.5 Compte des capitaux

Le compte des capitaux a accusé une dégradation en 2015 avec un solde excédentaire de 87 milliards de francs burundais contre 126,5 milliards en 2014. La diminution des recettes est liée à une forte baisse des transferts de capitaux aux administrations publiques (dons projets) et une diminution notable des investissements étrangers, qui passent de 126 milliards de francs burundais en 2014 à 78 milliards en 2015¹⁸.

Une enquête d'évaluation et d'analyse du taux de réalisation des investissements serait intéressante, alors que le Burundi a obtenu des résultats encourageants au niveau du classement *Doing Business*, passant de la 177e place en 2011 à la 155e en 2016, même si on note un recul à la 157e place en 2017.

Figure 15: Compte des opérations financières (en millions de FBu)



Source : ISTEERU (2016b), BRB 2016

¹⁸ Selon les données de la CNUCED (2016), les investissements étrangers directs sont passés de 47 millions de dollars des États-Unis en 2014 à 7 millions de dollars des États-Unis en 2015 suite à la crise sociopolitique.

4

Développement social

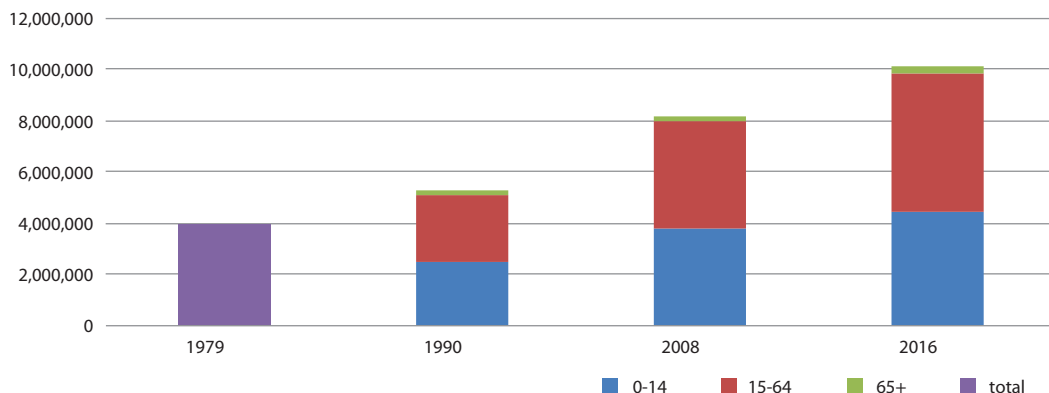
4.1. Dynamique démographique

La pression démographique est l'un des principaux problèmes du Burundi. Avec une population d'environ 10,1 millions d'habitants en 2016 (ISTEEBU, 2015b), et une densité de 379 habitants au km²¹⁹, le Burundi est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, juste derrière l'île Maurice et le Rwanda. Cette pression se manifeste notamment par des problèmes d'accès au foncier, aux terres agricoles – la population étant rurale à 87 % – ainsi qu'aux services sociaux. L'augmentation de la population en milieu rural dans un pays déjà très densément peuplé induit une pression accrue sur les terres, alors que la taille moyenne des exploitations familiales ne cesse de diminuer, constituant ainsi une source potentielle de conflit en milieu rural et entraînant une baisse de la productivité agricole. De fait, cette pression démographique continue à s'accroître en raison d'un taux de croissance de la population parmi les plus élevés au monde, soit 3 % selon les projections de l'Institut statistique et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU, 2013), et un taux de fécondité qui dépasserait encore 6 enfants par femme²⁰. De fait, la population burundaise est très jeune : 44 % ont moins de 15 ans en 2013. De plus, le taux de dépendance particulièrement élevé, de l'ordre de 90 % (Banque mondiale, 2016b), accentue la pression sur la croissance économique et le budget national.

La population, qui a déjà doublé entre 1979 et 2008 (Figure 16), risque de doubler à nouveau au cours des 30 prochaines années si la tendance n'est pas inversée (FNUAP, 2016a). En réalité, quelle que soit l'évolution du taux de croissance démographique, on devrait assister à un doublement de la population d'ici à 2050, du fait de la jeunesse de la population actuelle (Guengant, 2016). Pour infléchir cette tendance, le Gouvernement a lancé en 2011 une déclaration de politique démographique nationale (Ministère du plan, 2011), dont le principal objectif est de ralentir la croissance démographique en ramenant le taux de fécondité à 3 enfants par femme d'ici à 2025. L'objectif de réduire à 2 % le taux de croissance démographique a même été inclus dans la « Vision 2025 » de la République du Burundi, et en constitue le cinquième pilier. Les résultats de cette politique sont encore difficiles à mesurer. Lors d'un atelier d'évaluation en avril 2016, le deuxième Vice-Président, Joseph Butore, a montré que la persistance d'une forte pression démographique compromettrait gravement l'accès aux services sociaux dans le pays. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP,

¹⁹ 435 hab/km² selon la Banque mondiale (2016b)

²⁰ 6,4 enfants par femme en 2010 (ISTEEBU, 2012)

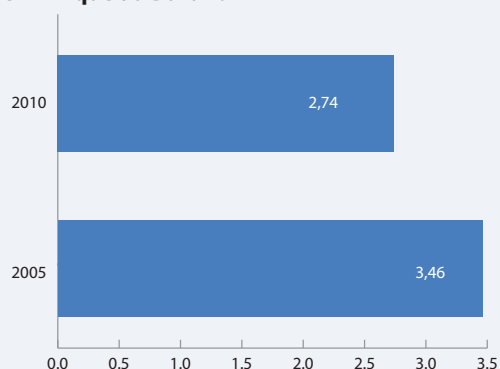
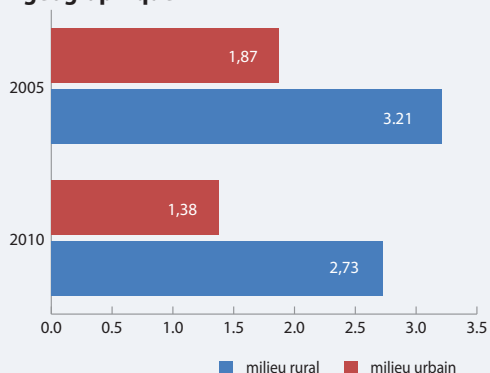
Figure 16: Population du Burundi, en millions, par tranche d'âge


Source : ISTEEDU Enquête EDS 2010 (ISTEEDU, 2012) et projections 2016 (ISTEEDU, 2013)

2016a) des progrès très significatifs ont été obtenus en matière de planification familiale avec une augmentation du taux de prévalence contraceptive de 2,7 % en 2000 à 36,3 % en 2015²¹. Dans un autre document (FNUAP, 2016b), le FNUAP montre néanmoins que le nombre de consultations de santé reproductive et de planification familiale a diminué respectivement de 25 % et 40 % au cours des cinq premiers mois de 2015, principalement en raison de l'insécurité, ce qui laisse présager un recul des progrès obtenus jusque-là.

Encadré 4: Indicateur de développement social en Afrique

L'Indicateur de développement social en Afrique a connu une évolution positive entre 2005 et 2010, l'exclusion humaine ayant reculé de 21 %, bien que le chiffre global reste élevé (figure A).

Figure A: Indicateur de développement social en Afrique au Burundi

Figure B: Exclusion humaine selon la situation géographique


Source : Chiffres calculés à partir de données nationales

²¹ Si on inclut les méthodes de contraception traditionnelles, le taux de prévalence contraceptive serait de 42 % en 2015 ; ce qui aurait déjà réduit l'indice de fécondité, qui ne s'élèverait plus qu'à 4,6 enfants par femme en 2015 selon certaines estimations (Guengant, 2016). De fait, ces estimations prévoient que le Burundi pourrait très bien atteindre un taux de fécondité inférieur à 2 enfants par femme d'ici à 2050.

La baisse de l'exclusion a été à peu près la même pour les hommes et les femmes durant la période considérée, ce qui constitue une grande différence entre le Burundi et les autres pays de la sous-région. En revanche, la fracture entre citadins et ruraux reste un problème majeur dans le pays (figure B). Selon l'Indicateur de développement social en Afrique, l'exclusion humaine dans les zones rurales a reculé de 14 % entre 2005 et 2010, contre 27 % dans les zones urbaines pendant la même période. La vulnérabilité du Burundi face aux variations météorologiques extrêmes et à la production agricole a pour effet d'exacerber l'exclusion et la pauvreté persistante de la population rurale. Par ailleurs, cette tendance pourrait être le signe du peu d'attention accordée aux nécessaires transferts de recettes fiscales vers les régions reculées. De 2005 à 2010, l'influence relative de la nutrition et de la pauvreté sur l'exclusion a augmenté (figure C). Les politiques de santé, notamment aux premières phases de la vie, n'ont pas eu les effets souhaités. Il est possible que cela résulte de la couverture limitée du régime d'assurance maladie. D'autre part, l'exclusion touchant l'éducation porte nettement la marque de la différence de genre (6,3 % pour les hommes et 12,3 % pour les femmes). Enfin, l'avantage allant aux zones urbaines pour l'éducation et les soins de santé montre que les variations spatiales des services publics restent un élément important de l'exclusion humaine au Burundi (figure D). En revanche, l'emploi est un facteur d'exclusion principalement dans les zones urbaines, ce qui reflète l'importance du chômage des jeunes en ville.

Figure C: Facteurs d'exclusion humaine

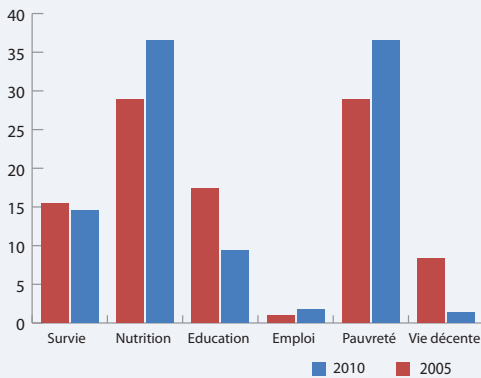
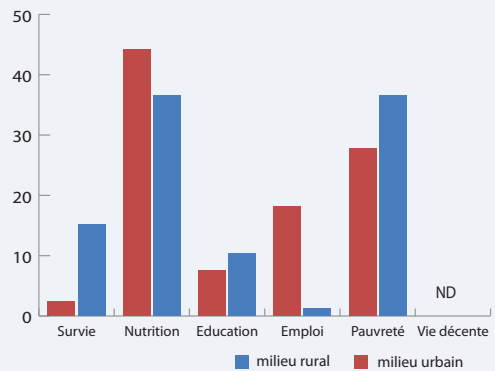


Figure D: Facteurs d'exclusion humaine selon la situation géographique



4.2. Pauvreté et emploi

De par son effet sur la croissance et la fourniture des services sociaux, la crise sociopolitique amorcée en 2015 pourrait avoir un impact sur le niveau de pauvreté dans un pays considéré comme l'un des plus pauvres au monde. Le PIB par habitant en dollars courants des États-Unis était estimé en 2015 à 276 contre 285 en 2014 (Banque mondiale, 2016b), soit une baisse de 3,5 %. À moyen terme, l'instabilité risque d'affecter les progrès réalisés au cours de la dernière décennie en matière de réduction de la pauvreté, même si ces progrès ont été plutôt précaires. Une analyse publiée en novembre 2016 (OCHA, 2016b) révèle toutefois que le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire est passé de 1,1 million en février 2016 à 3 millions en novembre 2016, sous l'effet combiné des catastrophes naturelles et de la crise politique.

D'après l'enquête sur les conditions de vie des ménages (ISTEEBU, 2015a) réalisée en 2014, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 64,6 % de la population totale du Burundi en 2014

contre 67,1 % en 2006, soit une baisse globale de 2,5 % qui masque de fortes disparités régionales, les zones urbaines affichant un taux de seulement 34 % (OCDE, 2016), et les zones rurales étant plus affectées.

Si on prend en compte les différentes dimensions de la pauvreté, les progrès apparaissent encore plus faibles. Dans son rapport sur le développement humain durable (ISTEEBU, 2015b), l'ISTEEBU montre que l'indice de pauvreté humaine, qui était passé de 33 % en 1990 à 45,2 % en 2003, année marquant la fin de la guerre civile au Burundi, atteignait toujours 47 % en 2013²². Avec un indice de développement humain de 0,400, les chiffres placent le Burundi à la 184^{ème} place sur 188 dans le classement mondial du Rapport sur le développement humain, tout en laissant voir une progression constante bien que lente sur les 30 dernières années (PNUD, 2016b). Les progrès obtenus au cours des dernières années ont été portés par deux plans quadriennaux de réduction de la pauvreté (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, CSLP), dont le dernier en date, achevé à la fin de l'année 2015, a orienté la programmation budgétaire du gouvernement vers des investissements ciblant les populations les plus pauvres dans les différents secteurs sociaux. Selon l'OCDE, cette politique favorable aux pauvres, mise en œuvre au cours de la dernière décennie aurait non seulement permis une légère réduction de la pauvreté, mais également une diminution des inégalités et une réduction des écarts par rapport au seuil de pauvreté (Tokindang *et coll.*, 2016).

Il reste difficile d'analyser la question de l'emploi, car une grande partie de la population est employée dans le secteur informel (ISTEBU 2008). D'après le rapport final de l'enquête nationale sur les indicateurs de base et du bien-être de 2006 (QUIBB, Ministère du plan, 2006), seulement 2 % de la population active est au chômage au Burundi. Le mode de calcul retenu par l'enquête QUIBB comprend la notion de travail au sens large d'une activité économique, qu'elle soit formelle ou informelle. Dans ce rapport, le taux d'activité global des personnes de 5 à 70 ans est de 56,2 %, et de plus de 90 % pour la tranche d'âge des 35 à 59 ans. Concernant la répartition de la main-d'œuvre, il apparaît qu'elle est à plus de 87 % occupée dans le secteur primaire, et ce taux serait encore plus élevé pour les femmes.

D'autres statistiques relevées par le PNUD, l'OCDE et la Banque africaine de développement dans leur rapport annuel montrent un taux de chômage beaucoup plus élevé, notamment chez les jeunes de moins de 30 ans où il avoisinerait les 50 %²³, relevant également l'inefficacité du marché du travail en termes de salaire et de productivité, de gestion professionnelle et de capacité à attirer les talents.

²² L'indicateur de pauvreté humaine prend en compte l'accès à l'eau, aux soins de santé, l'espérance de vie, le niveau d'alphabétisation et l'insécurité alimentaire.

²³ L'Organisation internationale du travail (OIT) classe le Burundi parmi les 15 pays dont le taux de chômage est le plus élevé au monde

4.3. Santé

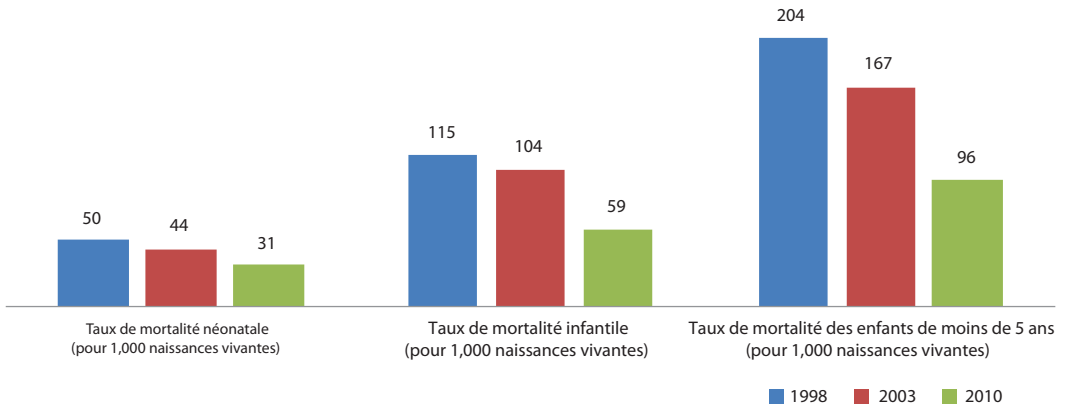
Le secteur de la santé fait partie des priorités du Gouvernement et des partenaires extérieurs, et a bénéficié de ressources conséquentes ces dernières années (Loannou *et coll.*, 2009). En une décennie, la proportion des dépenses publiques allouées à la santé a enregistré un taux de croissance record d'environ 181 %, pour atteindre 1,8 % du PIB en 2013.

Les politiques mises en place dans les deux plans nationaux de développement sanitaire (2006-2010 et 2011-2015) ont visé d'une part à instaurer la gratuité des services de santé, ciblant les enfants de moins de cinq ans ainsi que les services liés à la grossesse et à l'accouchement, d'autre part à améliorer la gestion du système de santé par une politique de décentralisation, de renforcement des ressources humaines et de financement par contractualisation basée sur la performance (Ministère de la santé, 2012 et 2016). Ces mesures ont permis des avancées notables, avec une réduction appréciable du taux de mortalité maternelle et infantile au cours de la dernière décennie (Figure 17), même si les infrastructures restent insuffisantes et le personnel de santé concentré dans les zones urbaines ; en effet, 50 % des infirmières et 80 % des médecins exercent à Bujumbura (Kanama *et coll.*, 2011). La nouvelle politique nationale de santé 2016-2025 (République du Burundi, 2016) s'inscrit dans le cadre des précédentes politiques, qui visent à améliorer le fonctionnement du système de santé. À ce titre, la mise en place d'une couverture de santé universelle (CSU), basée sur les centres de santé communautaires, fait partie des objectifs prioritaires.

Malgré ces progrès, le taux de mortalité maternelle reste alarmant, avec près de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes selon la dernière enquête EDS (ISTEEBU, 2012), alors qu'il était estimé à 800 pour 100 000 en 1998. Selon le FNUAP, les principales causes de décès sont les hémorragies et les infections, qui s'expliquent d'abord par le manque d'équipement et de personnel qualifié dans les services obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU), dont le nombre est par ailleurs bien en deçà des besoins si l'on veut pratiquer les césariennes et transfusions qui s'avèrent nécessaires. Même si la proportion d'accouchements réalisés par du personnel qualifié a fortement augmenté, elle n'est toujours que de 60 % : la réduction du taux de mortalité maternelle passe donc à la fois par un renforcement des SONU, tant en nombre qu'en qualité des soins dispensés, et par l'amélioration de l'aiguillage des futures mères vers ces hôpitaux.

Par ailleurs, la récente enquête du PNUD montre que le financement des programmes de soutien au secteur de la santé a diminué de 87 % entre 2014 et 2015, ce qui pourrait affecter à moyen terme la fourniture des soins de santé, notamment pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans qui bénéficiaient de la gratuité des soins (OCHA, 2016a)²⁴.

²⁴ Une analyse réalisée par les organismes de l'ONU au Burundi (pendant des consultations préparatoires tenues à Genève en novembre 2016) a montré que 25 % des cas de mortalité maternelle concernaient les moins de 25 ans, et que ce taux aurait doublé entre 2014 et 2015.

Figure 17: Mortalité néonatale, infantile et juvénile (pour 1 000 naissances vivantes)

Source : ISTEEBU Enquête EDS 2010 (ISTEEBU, 2012)*

* D'autres données non officielles suggèrent que le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans serait actuellement de 83 pour 1 000 naissances vivantes.

D'autre part, le niveau d'insécurité alimentaire reste inquiétant. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 46 % de la population burundaise est en situation d'insécurité alimentaire, une situation qui affecte davantage les zones rurales (48 % des foyers touchés) que Bujumbura (9 % des foyers). Le PAM estime qu'entre 2014 et 2016, l'insécurité alimentaire a augmenté de 11 %, principalement en raison de facteurs structurels (manque d'accès à la terre, diminution de la fertilité des sols, forte densité), mais aussi de facteurs aggravants tels que la crise sociopolitique actuelle et l'augmentation des prix des denrées alimentaires (PAM, 2016).

Quant à la prévalence du VIH et du sida, elle est évaluée à 1,4 % parmi la population de 15 à 49 ans, avec une baisse de près de 100 % du nombre de décès des orphelins du sida, réduit à 6 000 cas en 2012. Le taux de prévention pour les femmes enceintes ayant bénéficié des services de prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) a également connu une croissance notable en moins de 3 ans, avec une couverture actuelle de près de 57,9 % des femmes enceintes en 2013²⁵.

4.4. Éducation

L'une des réalisations majeures de la décennie a été l'instauration de la gratuité de l'enseignement primaire en 2005, accompagnée d'investissements massifs dans les infrastructures scolaires. Cette politique a propulsé le taux de scolarisation brute de 75,5 % en 2003 à plus de 130 % en 2011, traduisant un effet de rattrapage pour les enfants plus âgés qui s'est estompé depuis, le taux brut de scolarisation retombant à 107 % en 2014. Au niveau du primaire, les filles représentent plus de la moitié des effectifs, et ce jusqu'à la fin de la dernière année. Les disparités entre garçons et filles se font jour à partir du secondaire,

²⁵ Néanmoins, des statistiques récentes (consultations préparatoires, Genève, 2016), montrent que le pourcentage des enfants de moins de 2 mois nés de mère séropositive ayant bénéficié d'un test sérologique est passé de 18 % en 2013 à 2 % en 2015, ce qui illustre les difficultés rencontrées dans le secteur de la santé.

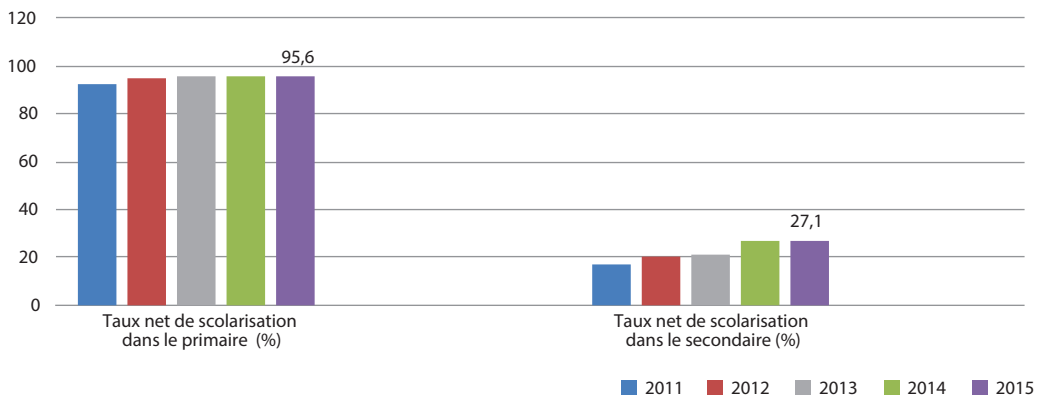
où le taux d'abandon des filles est supérieur à celui des garçons, en raison notamment des mariages et grossesses précoces. L'UNICEF estime que 19,6 % des garçons et 17 % des filles fréquentent effectivement l'école secondaire (UNICEF, 2016).

Tout comme le taux de scolarisation, le taux d'achèvement des études primaires est supérieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, traduisant une relative efficacité de l'enseignement, mais de nombreux problèmes persistent. En premier lieu, le taux de scolarisation préprimaire des enfants (8 %) reste en deçà de la moyenne régionale, alors que l'éducation préprimaire est considérée comme un élément essentiel dans la réussite scolaire des enfants.

En second lieu, si des résultats quantitatifs ont été obtenus en matière d'éducation pour tous, la qualité de l'enseignement à la fois dans le primaire et le secondaire reste un enjeu du fait de l'environnement scolaire (l'accès à l'eau et aux sanitaires différenciés dans les écoles), l'accès aux matériels pédagogiques, la formation initiale des enseignants et les méthodes pédagogiques, qui font partie des priorités du nouveau plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation 2012-2020 (République du Burundi, 2015). D'après l'UNESCO (UNESCO, 2016), le fort taux de redoublement (38 %) est également un signe de l'inefficacité interne du système.

La part des dépenses publiques propres allouées à l'éducation représente près de 31 %, soit selon l'UNESCO un des postes de dépenses publiques les plus importants, mais qui dépend à près d'un tiers de l'aide extérieure. De fait, le soutien extérieur au budget de l'éducation aurait diminué de près de 80 % entre 2014 et 2015.

Figure 18: Taux net de scolarisation, primaire et secondaire



Source : CAE (2016)

4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Burundi

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré dans plusieurs domaines, indiqués par le Figure ci-dessous (encadré 5). Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités de genre et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a mis au point un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice de la condition féminine (ICF), l'une des composantes de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non pondérée : le ratio hommes/femmes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine concerné.

La plupart des chiffres qui permettent de calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et leurs sources incluent des résultats de l'enquête conduite par l'ISTEEBU en 2010, le Rapport 2012 de l'IDISA, le Rapport de l'Union interparlementaire 2016 et celui de la Banque mondiale *Global Data Index* 2014.

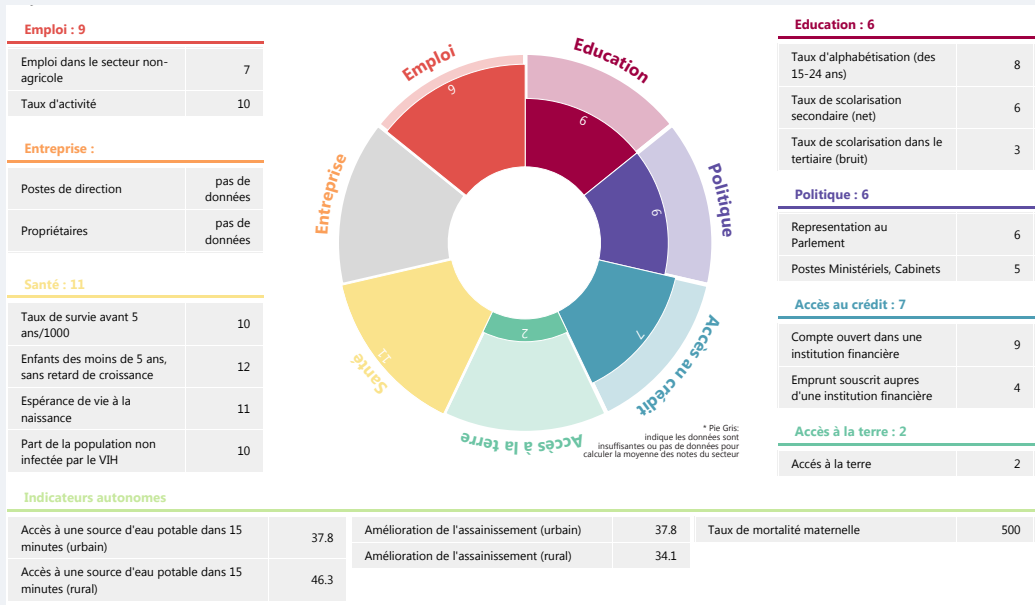
Encadré 5: Égalité de genre et autonomisation des femmes – Burundi

Au Burundi, les chiffres révèlent une parité dans les domaines de la santé, du taux d'activité et de l'accès au crédit, au regard du nombre de comptes ouverts dans une institution financière. Le taux d'activité pour les femmes (84,7 %) est même légèrement supérieur à celui des hommes (82,6 %). À noter que concernant les indicateurs spécifiques d'espérance de vie à la naissance et de taux de survie avant cinq ans, les femmes ont dépassé les hommes.

La représentation des femmes au Parlement indique que le pays a atteint la note de parité moyenne (6), puisque les femmes en constituent 36,4 % et les hommes, 63,6 %. Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels (34,8 %) est à parité moyenne par rapport à celui des hommes (65,2 %).

Le Burundi obtient également une note de parité au-dessus de la moyenne (6 et 8) concernant l'enseignement secondaire et le taux d'alphabétisation des 15-24 ans, respectivement.

Malgré les progrès réalisés dans les domaines de la santé et de l'emploi, il est important de mentionner de fortes inégalités dans certains domaines, tels que l'accès à la terre, le taux de scolarisation dans le tertiaire et aussi les emprunts souscrits auprès des institutions financières. Enfin, le taux de mortalité maternelle de 500 pour 100 000 naissances vivantes reste préoccupant.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

Analyse thématique : Amélioration de la productivité agricole et transformation structurelle

Avec près de 87 % de la population active employée dans le secteur agricole, contribuant à plus d'un tiers du PIB, la place de l'agriculture dans l'économie et la société burundaise en fait un élément incontournable de toute stratégie de lutte contre la pauvreté et de transformation structurelle, comme le soulignent Barrett *et coll.* (2013)²⁶. Selon ces auteurs, la concentration de l'extrême pauvreté dans les zones rurales en Afrique et la faible productivité du secteur agricole rendent pertinente une stratégie d'investissement ciblée sur la transformation agricole, celle-ci devant permettre d'accroître les gains de valeur ajoutée et favoriser la transition vers des économies inclusives et porteuses de croissance.

Pour la Banque africaine de développement (BAD, 2016), le problème est commun à la plupart des pays africains, une poignée seulement ayant réussi à s'engager sur la voie de la transformation agricole. Dans un contexte de pression démographique et d'urbanisation rapide, la transformation agricole apparaît comme une priorité pour assurer la sécurité alimentaire sur le continent.

Dans cette perspective, le Burundi est face à de nombreux problèmes qui appellent une orientation politique forte en faveur de la transformation agricole. Ce constat a poussé le pays à mettre en place dès 2008 une Stratégie nationale agricole 2008-2012 (MINAGRIE, 2008) doublée d'un Plan national d'investissement agricole (MINAGRIE, 2012b)²⁷. La transformation agricole apparaît également comme un des cinq piliers de la « Vision 2025 ». D'une part, l'importance des cultures vivrières et la bonne pluviométrie que connaît le Burundi devraient permettre l'autosuffisance alimentaire. Or, près de 48 % des foyers ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire (PAM, 2016) et l'apport calorique moyen est estimé à 1 650 calories par jour et par personne, en deçà des 2 250 calories quotidiennes

²⁶ Les auteurs insistent sur la nécessité d'investir dans les infrastructures et le capital humain pour les pays enclavés afin d'améliorer la productivité de l'agriculture de subsistance, et plus particulièrement améliorer l'efficacité de la chaîne de l'après-récolte pour assurer la commercialisation des produits alimentaires et l'augmentation de la valeur ajoutée des productions vivrières.

²⁷ Au moment de la rédaction de ce rapport, le nouveau Plan national d'investissement agricole 2016-2020 n'était pas encore officiellement publié.

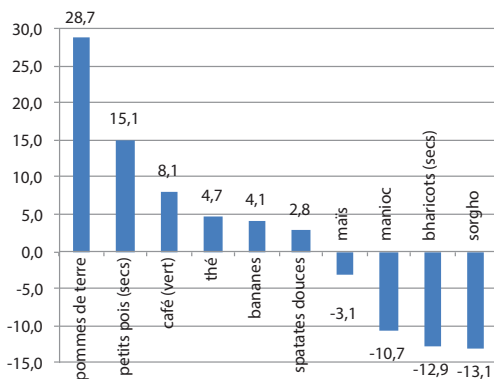
recommandées, notamment sous forme de lipides. Le premier défi est donc bien de nourrir une population croissante affectée par l'insécurité alimentaire.

En second lieu, la dépendance à l'égard des deux principales cultures d'exportation que sont le café et le thé rend aléatoires les revenus liés à l'exportation, dans un contexte de faible augmentation de la productivité de ces deux cultures de rente traditionnelles. Le développement de chaînes de valeur et d'une agriculture industrielle apparaît dès lors indispensable. Modernisation de l'agriculture de subsistance et diversification des cultures de rente sont deux facettes d'une nécessaire transformation de l'agriculture burundaise pour faire face au triple défi de la pression démographique, du changement climatique et de la transformation structurelle.

5.1 Retrouver l'autosuffisance alimentaire : une stratégie pour l'agriculture vivrière burundaise

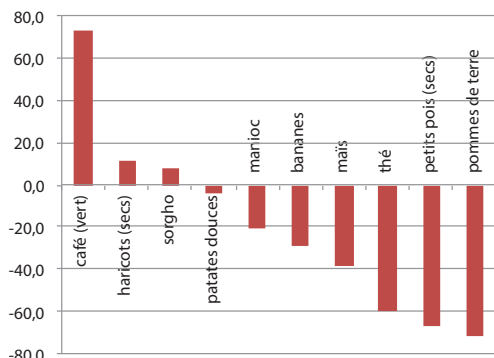
Les cultures vivrières (bananes, manioc, maïs, haricots, etc.) occupent environ 30 % de la superficie du pays et contribuent à plus de 95 % à l'offre alimentaire (Ministère de l'agriculture, 2012b) contre 4 % pour les cultures de rente. Mais depuis plusieurs décennies, la productivité du secteur est en déclin. Il est estimé qu'entre 1982 et 2007, la production annuelle brute en vivres par habitant a baissé de 28 % alors que sur la même période la population a augmenté de 83 %²⁸. Par rapport aux autres pays de la CAE, les rendements sont inférieurs de l'ordre de 20 à 40 %, à l'exception de la production de café, haricots, sorgho et patates douces (Figures 19 et 20). Par ailleurs, pour les haricots, le maïs et le manioc, les rendements à l'hectare ont fortement diminué au cours de la période analysée.

Figure 19: Taux de variation (%) du rendement par hectare au Burundi entre 2001-04 et 2009-12



Source : FAOSTAT et calculs de la CEA

Figure 20: Taux de variation (%) du rendement moyen par hectare comparé à la moyenne des pays de la CAE, 2009-12



Source : FAOSTAT et calculs de la CEA

²⁸ Stratégie agricole nationale, 2008, p. 13. En 1982, la production vivrière du Burundi était de 2 858 000 tonnes, pour une population de 4 398 800 habitants, soit 650 kg de vivres par habitant ; en 2007, avec une population de 8 062 413, la production de 3 779 000 tonnes était équivalente à 469 kg par habitant.

La faible productivité de l'agriculture de subsistance au Burundi s'explique par une combinaison de facteurs :

Baisse de la fertilité des sols liée à la surexploitation

La cartographie des sols réalisée en 2013 montre que la majorité des sols burundais sont très déficients en oligoéléments essentiels à la production agricole, et notamment en potassium (IFDC, 2013) ; en outre, plus d'un tiers des sols sont considérés comme acides, donc peu fertiles.

Faible utilisation des intrants agricoles

L'utilisation des fertilisants minéraux reste très faible : en 2013, l'utilisation d'engrais minéraux au Burundi était estimée à 4 kg/ha, en dessous de la moyenne de 8 kg/ha sur le continent africain, et d'environ 120 kg/ha dans le monde. C'est un chiffre également inférieur à l'objectif de 50 kg/ha fixé par la Déclaration d'Abuja de 2006 sur les engrais pour une révolution verte en Afrique (IFDC, 2015).

Morcellement parcellaire lié à l'accroissement de la population

La taille moyenne des parcelles pour un ménage de 5 personnes est désormais d'environ 0,5 ha et s'établira à 0,2 ha en 2050 si la tendance actuelle de croissance démographique se maintient.

Augmentation des aléas météorologiques et des risques environnementaux liés au changement climatique et à la surexploitation agricole

Depuis 1997 et le renforcement des conséquences d'El Niño dans la sous-région, les épisodes de sécheresse et de fortes inondations se sont multipliés. Les inondations de novembre 2015 ont affecté environ 30 000 personnes et endommagé 13 000 hectares de terres agricoles (OCHA 2016a), malgré la mise en place d'un plan de contingence multialéas par le gouvernement. Parallèlement, les effets du changement climatique combinés à la pression foncière ont accru les phénomènes d'érosion sur les reliefs particulièrement pentus du pays, alors que les zones humides et forestières (Tokindang, Gbetnkom, 2016), garantes de l'équilibre des écosystèmes, sont également menacées par la pression foncière.

Persistance des conflits fonciers

Alors que 72 % des contentieux sont liés à des conflits fonciers (ICG, 2014), la réforme foncière est perçue au Burundi comme un enjeu essentiel de la modernisation rurale et de la consolidation de la paix. Elle faisait d'ailleurs partie des accords de paix d'Arusha, d'une part par le retour de 700 000 réfugiés à partir de 2005, d'autre part par la réforme du droit foncier. Sur ce dernier point, la révision du code foncier de 2011, la décentralisation des services fonciers et la délivrance de titres fonciers a permis d'améliorer la situation et notamment de faciliter l'accès au crédit rural. Certaines analyses estiment toutefois que la réforme devrait aller plus loin, notamment pour réduire les inégalités d'accès à la terre.

L'analyse réalisée dans le cadre de la Stratégie nationale agricole met en avant d'autres difficultés, de différents ordres : agronomique (faible utilisation des intrants performants de production, recrudescence des maladies telles que la mosaïque virale du manioc), climatique (désorganisation des activités agricoles à majorité pluviale), technologique (faible utilisation de l'irrigation, des technologies de transformation et de conservation des produits agricoles, faiblesse de la recherche agronomique, faible promotion des autres sources d'énergie), institutionnelle (faible efficacité des services d'appui à la production, et faible implication du secteur privé) et socioéconomique (faible monétarisation de l'économie rurale et faible accès au crédit). Face à ces difficultés, le Gouvernement burundais a placé la modernisation du secteur agricole au cœur de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Un des principaux axes de la Stratégie nationale agricole mise en place en 2008 consiste à « accroître la productivité et la production agricole de manière à rétablir l'autosuffisance alimentaire » (MINAGRIE, 2008).

Relever les défis

Par un programme de subvention des engrais...

Outre le développement des surfaces irriguées, l'aménagement des marais et la restauration de la couverture forestière, une des actions principales a consisté à développer un programme de fourniture subventionnée de fertilisants²⁹. Mis en place à partir de 2013, ce système de subvention dégressif s'est appuyé sur les leçons tirées des exemples du Malawi et du Rwanda (MINAGRIE, 2012a). Par la mise en œuvre du Programme national de subvention des engrais, environ 350 000 ménages agricoles ont acheté 18 500 tonnes d'engrais en 2013, plus de deux fois la quantité normalement achetée avant le projet (IFDC, 2015) ; en 2014, la quantité achetée a été d'environ 20 000 tonnes. Les augmentations de revenus résultant de l'utilisation d'engrais appropriés seraient d'environ 18 %. Des activités pilotes de recherche menées avec l'ISABU ont mis en avant un potentiel d'augmentation des rendements de l'ordre de 70 % avec des formules d'engrais enrichis adaptés aux sols burundais. Toutefois, des études récentes réalisées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) mettent en garde contre un usage non régulé des engrais chimiques (PNUE, 2013)³⁰.

Et un effort budgétaire accru

Conformément au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA ou Déclaration de Maputo) adopté par l'Union africaine (UA) en 2003 et fixant comme objectif de consacrer au moins 10 % des ressources budgétaires nationales au secteur agricole, le Burundi a augmenté substantiellement le financement du secteur agricole (voir Tableau 2). À noter toutefois que cet effort n'a été rendu possible que par un apport extérieur important, remis en cause par la crise politique actuelle.

²⁹ Par un réseau de distribution privatisé, les agriculteurs acquièrent des engrais subventionnés à hauteur de 60 % par le gouvernement (entretien avec le Ministre de l'agriculture, août 2016)

³⁰ Le PNUE montre que l'utilisation des engrais chimiques, bien que nécessaire pour accroître la production alimentaire dans le monde, présente un risque majeur pour l'environnement et la sécurité alimentaire à long terme si elle est conduite de manière excessive ou inefficace. Le PNUE préconise une utilisation plus efficiente des engrais couplée à des pratiques culturales intégrées et respectueuses des écosystèmes.

Tableau 2: Évolution de la part du budget allouée au secteur agricole (en milliards de FBu)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--|-------|-------|-------|--------|--------|-------|--------|
| Budget général (ressources nationales) | | | 675,7 | 697,1 | 794,9 | 818,1 | 813,1 |
| Budget MINAGRIE (ressources nationales) | 8,3 | 16,9 | 18 | 43,2 | 46 | 38,8 | 33 |
| Part agriculture (%) | | | 2% | 6,2% | 5,8% | 4,7% | 4,1% |
| Budget général (+ ressources extérieures) | 520,4 | 578,7 | 685,7 | 1026,2 | 1268,2 | 1413 | 1438,1 |
| Budget MINAGRIE (+ ressources extérieures) | 11,2 | 64,7 | 44 | 75,7 | 143,8 | 128 | 173 |
| Part agriculture (%) | 2% | 11,2% | 6,4% | 7,4% | 11,3% | 9,1% | 12% |

Source : MINAGRIE

La politique de subvention des intrants n'est pas la seule politique gouvernementale mise en place dans le cadre de la Stratégie nationale agricole, mais elle est celle dont la mise en œuvre a été la plus visible. On peut citer également la Stratégie nationale d'inclusion financière, qui vise à développer l'accès au crédit, notamment en milieu rural³¹, mais aussi le plan directeur de la recherche visant à réformer l'Institut des sciences agronomiques, ou encore le programme de réhabilitation des infrastructures rurales, qui sont autant de catalyseurs de la transformation agricole.

5.2 Générer des revenus dans l'agro-industrie : diversification et compétitivité

L'autre volet de la stratégie nationale agricole vise le développement des cultures de rente par l'amélioration de la productivité des cultures traditionnelles et la diversification des cultures, l'objectif étant de dépasser l'agriculture de subsistance pour atteindre une agriculture familiale génératrice de revenus (FAO, 2010).

Thé et café : des cultures traditionnelles en mal de compétitivité

Les filières thé et café du Burundi apportent au pays plus de 60 % des recettes d'exportation, une part en baisse constante au cours de la dernière décennie au profit des produits manufacturés, alors que les revenus de rente de ces deux cultures sont soumis à de fortes variations liées aux aléas de production et aux cours des marchés mondiaux. Par ailleurs, l'analyse de la stratégie nationale révèle un vieillissement des caféiers – plus de 70 % ayant plus de 30 ans –, ce qui diminue les capacités de production, et entraîne une baisse de la qualité du café produit, tandis que la FAO note une persistance des inefficacités dans

³¹Le taux d'inclusion financière en milieu rural ne serait que de 8 % contre 23 % en moyenne au niveau national (Ministère des finances, 2014b)

les filières après-récolte, malgré une stratégie de privatisation des stations de lavage³² (FAO, 2015). Un partenariat avec la Banque mondiale (renouvelé en 2016 pour 55 millions de dollars des États-Unis) vise à améliorer les rendements de la filière et l'efficacité des opérations après-récolte. La nouvelle stratégie de relance de la filière café, lancée au début de l'année 2015, vise à accroître la qualité du café produit, tout en améliorant la productivité de la filière et en assurant une part de revenus plus importante pour les caféiculteurs³³. Elle devrait permettre d'assurer une plus grande participation du Burundi à la création d'une chaîne de valeur de la filière.

Nouvelles filières : l'enjeu de la diversification

La diversité climatique du Burundi et la bonne pluviométrie devraient permettre de développer de nouvelles filières de production, destinées soit à l'exportation (bananes, patchouli, noix de macadamia), soit à la substitution des importations (riz, sucre, oléagineux). La mise en œuvre de cette stratégie de diversification est compromise par l'instabilité sociopolitique actuelle et la frilosité des bailleurs de fonds, et le gouvernement semble concentrer son action sur la lutte contre l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, il est prévu que la stratégie s'accompagne d'un sous-programme consacré aux infrastructures, notamment la remise en état des routes, la construction de marchés régionaux et de structures de collecte et de stockage, essentielles pour le développement d'une agro-industrie performante, mais qui implique des investissements coûteux.

Par ailleurs, l'organisation des filières de producteurs et la lutte contre les effets du changement climatique sont autant d'autres éléments indissociables et essentiels à la réussite de la transformation structurelle de l'agriculture burundaise et à la réduction de la pauvreté, dont la mise en œuvre reste à réaliser.

Il faut en outre noter que l'analyse des trajectoires de transformation structurelle (Timmer, 2007) tend à montrer que celle-ci peut, dans des pays à faible revenu, s'accompagner d'un accroissement de la pauvreté rurale pendant une période de transition relativement longue, et que face à cet enjeu l'amélioration de la productivité agricole reste une stratégie déterminante.

³² Lancée en partenariat avec la Banque mondiale, cette stratégie de privatisation a permis la vente d'une partie des stations de lavage à des groupes multinationaux étrangers. Des experts indépendants de l'ONU ont toutefois estimé en 2013 que les intérêts des producteurs de café n'avaient pas été suffisamment pris en compte dans le processus de réforme, la stratégie ne leur permettant pas de développer la chaîne de valeur.

³³ La modernisation de la filière café semble être un des axes prioritaires du nouveau PNIA.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

| Démographie | Valeur | Évaluation |
|--|-------------|------------|
| Population (en millions) | 10,1 (2016) | 1 |
| Enfants (0-14 ans, en pourcentage) | 44 (2016) | 1 |
| Adultes (15-64 ans, en pourcentage) | 53,8 (2016) | 1 |
| Personnes âgées (plus de 65 ans, en pourcentage) | 2,2 (2016) | 1 |
| Taux de croissance annuel moyen | 3 (2016) | 1 |
| Population urbaine (en pourcentage) | 13,2 (2013) | 2 |
| Taux brut de natalité (pour 1 000) | 37,9 (2013) | 2 |
| Taux brut de mortalité (pour 1 000) | 13,7 (2013) | 2 |
| Indice synthétique de fécondité | 5,3 (2013) | 2 |

| Performance macroéconomique et sectorielle | Valeur | Évaluation |
|---|--------------|------------|
| PIB courant (en milliards de francs burundais) | 4 528 (2015) | 3 |
| Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage) | -3,9 (2015) | 3 |
| Taux d'inflation annuelle (en pourcentage) | 5,6 (2015) | 4 |

| Tendances économiques et indicateurs de performance | Valeur | Évaluation |
|---|---------------|------------|
| Exportations biens et services - Total (en milliards de francs burundais) | 282,8 (2015) | 4 |
| Importations biens et services - Total (en milliards de francs burundais) | 1299,2 (2015) | 4 |

| Éducation et emploi | Valeur | Évaluation |
|--|-------------|------------|
| Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage) | 88,2 (2015) | 5 |
| Taux d'achèvement du cycle primaire (en pourcentage) | 66,6 (2014) | 5 |
| Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes | 87 (2010) | 5 |
| Population sous le seuil national de pauvreté (en pourcentage) | 64,6 (2012) | 6 |

| Santé | Valeur | Évaluation |
|---|-------------|------------|
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 96 (2010) | 7 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000) | 59 (2010) | 2 |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000) | 500 (2010) | 7 |
| Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans | 28,8 (2010) | 7 |
| Taux de prévalence du VIH et du sida, population âgée de 15 à 24 ans (en pourcentage) | 3,1 (2010) | 7 |

Codes des sources des données

1. ISTEERU, Rapport des projections démographiques 2008-2030
2. ISTEERU, Base de données pour les indicateurs du DHD, 2015
3. Comité permanent de cadrage macroéconomique et budgétaire, Cadre macroéconomique 2017-2019
4. Banque de la République du Burundi
5. Enquête démographique sur les ménages, PNUD, UNESCO
6. ISTEERU, BAD, Afristat, Université du Burundi, 2015. Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013-2014, ISTEERU.
7. ISTEERU (2012), Enquête démographique et de santé 2010, République du Burundi.

Bibliographie

Banque africaine de développement (BAD), 2011. Burundi, Document de stratégie de pays 2012-2016.

_____, 2016. Nourrir l'Afrique, stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique pour la période 2016-2025.

Banque de la République du Burundi (BRB), 2015a. Rapport annuel 2014.

_____, 2015b. « La BRB a pris des mesures de soutien au secteur bancaire ».

_____, 2016a. Bulletin mensuel, février 2016.

_____, 2016b. Bulletin mensuel, avril 2016. .

_____, 2016c. Commerce extérieur 2014-2015, structure des importations et des exportations.

_____, 2016d. Réserves internationales.

Banque mondiale, 2016a. *Doing Business 2016*, Economy Profile 2016 Burundi.

_____, 2016b. Données ouvertes, Burundi. (Banque de données en ligne).

Barrett, Christopher B. *et coll.*, 2015. The Structural Transformation of Rural Africa : on the Current State of African Food Systems and Rural non-farm Economies, Cornell University.

Burundi Eco, 2016. Un taux de croissance économique estimé à 3,5 % pour l'an 2016.

Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), 2015. « The East African Community Facts and Figures 2015 », Secrétariat de la CAE.

_____, 2016. « The East African Community Facts and Figures 2016 », Secrétariat de la CAE.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2016. World Investment Report, Genève.

Conseil de l'Union européenne, 2016. Burundi : l'UE clôture les consultations au titre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou, Communiqué de presse, UE.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), 2017. Rapport sur la situation et perspectives de l'économie mondiale 2017.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2010. Coordination des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation, Plan d'action 2010-2011.

_____, 2015. Burundi, Country fact sheet on food and agriculture policy trends, FAO.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 2016a. Le dividende démographique au Burundi.

_____, 2016b. Report of the Rapid Assessment on Reproductive Health – ASRH/SGBV needs in 8 provinces of Burundi.

Fonds Monétaire International (FMI), 2015. Burundi, Rapport pays du FMI No 15/88.

_____, 2016. Statistiques financières internationales, Burundi.

Guengant Jean-Pierre, Pierre Claver Kayiro, 2016. Contraceptive Revolution in Burundi: Prospects for Benefitting from a Demographic Dividend, UNFPA.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 2016. Rapport de l'enquête indépendante de l'Organisation des Nations Unies sur le Burundi (EINUB), HCDH.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2016. Burundi Situation Inter-agency Information Sharing Portal.

Initiative du Bassin du Nil, étude de cas du projet régional hydro-électrique des chutes de Rusumo, IBN.

Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU), 2008. Enquête Emploi 2008.

_____, 2012. Enquête démographique et de santé 2010.

_____, 2013. Rapport des projections démographiques 2008-2030.

_____, 2014. Rapport comptes de la nation 2014.

_____, 2015a. Burundi : profil et déterminants de la pauvreté, Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014.

_____, 2015b. Base de données pour les indicateurs du DHD.

_____, 2016a. Note de conjoncture, 1^{er} trimestre 2016.

_____, 2016b. Annuaire statistique du Burundi 2014.

_____, 2016c. Bulletin du commerce extérieur de marchandises.

International Crisis Group, 2014. Les terres de la discorde (I), la réforme foncière au Burundi.

International Fertilizer Development Center (IFDC), 2013. Cartographie de la fertilité des sols du Burundi et des besoins des plantes en éléments nutritifs, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Institut des sciences agronomiques du Burundi, p. 86.

_____, 2015. IFDC Magazine Volume 40 n. 4, p.16.

Kamana Jean, *et coll.*, 2011. La politique de la gratuité des soins et le financement basé sur la performance au Burundi, présentation Powerpoint.

Loannou, Lacovos et BernardinAkitoby, 2009. Burundi's Debt Relief Savings to go to Food, Health, Schools. IMF AfricanDepartment.

Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAGRIE), 2008. Stratégie agricole nationale.

_____, 2012a. Programme national de subvention des engrais au Burundi, p.13.

_____, 2012b. Plan national d'investissement agricole du Burundi (PNIA). 2012-2017.

Ministère à la Présidence chargé de la bonne gouvernance et du plan, 2016. Cadrage macroéconomique 2017-2019.

Ministère des finances et de la planification du développement économique, 2014. Bulletin trimestriel du commerce extérieur 2009-2013.

_____, 2014b. Stratégie nationale d'inclusion financière 2015-2020.

Ministère de la planification, du développement et de la reconstruction nationale, 2006. Enquête QUIBB 2006, rapport final, cité dans Burundi : Rapport au gouvernement, évaluation

technique pour la mise en place d'un socle de protection sociale au Burundi / Bureau international du travail, Département de la sécurité sociale. Genève, BIT, 2014.

Ministère du plan et du développement communal, 2011. Déclaration du gouvernement en matière de politique démographique nationale.

Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, 2012. Plan de développement des groupes vulnérables dont les Batwa.

_____, 2016. Le financement de la stratégie de financement basée sur la performance et la gratuité au Burundi : quelles conditions sont requises pour assurer la durabilité financière?

OCHA Burundi, 2016a. Plan de réponse humanitaire, janvier-décembre 2016.

_____, 2016b. Humanitarian Brief, novembre 2016.

Programme alimentaire mondial (PAM), 2014. Analyse globale de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la vulnérabilité au Burundi.

_____, 2016. Analyse de la sécurité alimentaire d'urgence, mai 2016.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2016a. Economic and social impacts of the political turmoil in Burundi, an overview.

_____, 2016b. Human Development Report 2015, Burundi Country Note.

Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), 2013. Our Nutrient World.

République du Burundi, 2011. Vision Burundi 2025.

_____, 2012. Stratégie nationale de développement industriel et commercial du Burundi.

_____, 2013. Enquête nationale agricole du Burundi 2011-2012.

_____, 2015. Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation 2012-2020.

_____, 2016. Politique nationale de 1a santé 2016-2025.

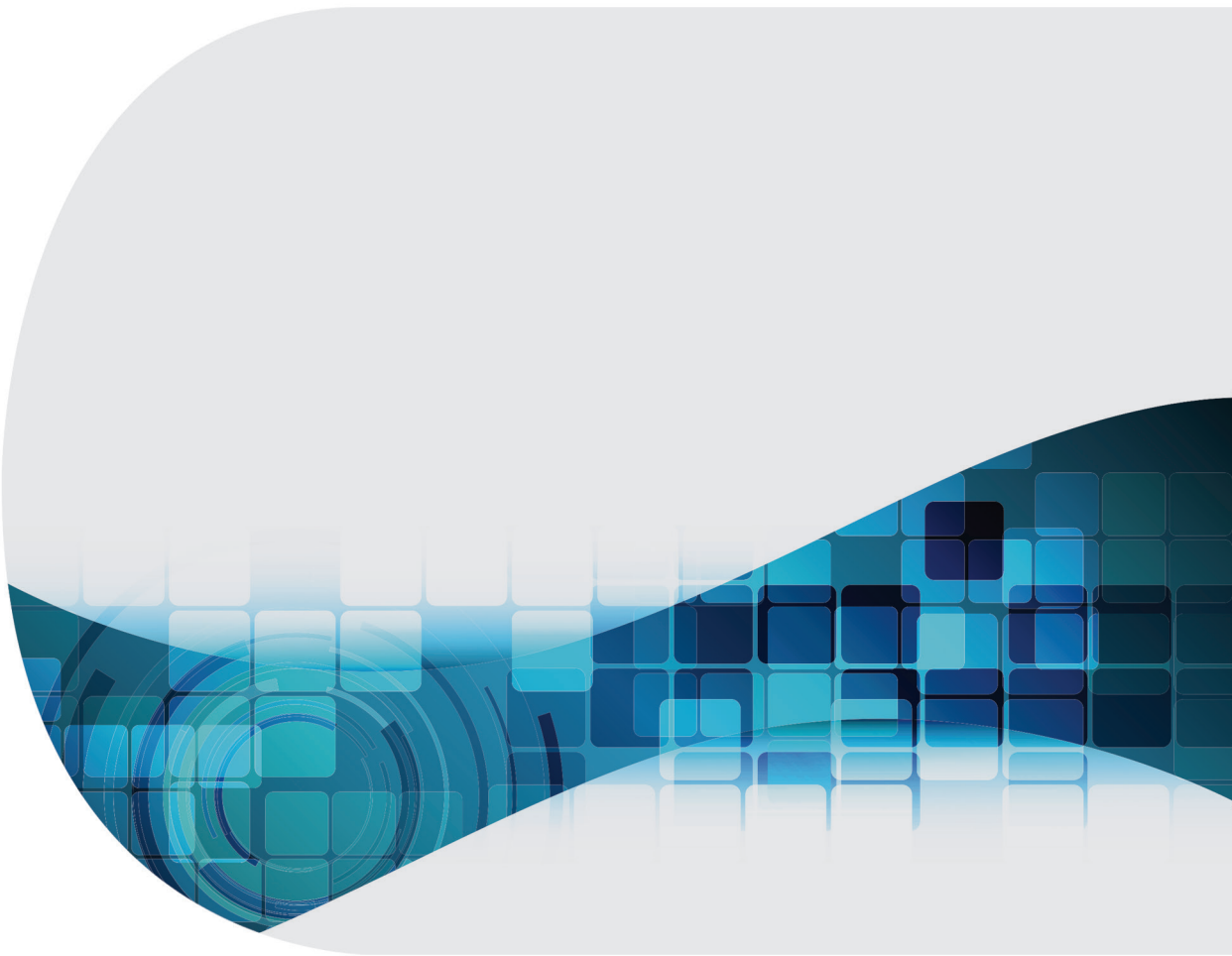
Timmer, 2007. The structural Transformation And the Changing Role of Agriculture in Economic Development : Empirics and Implications, Stanford University.

Tokindang S.J. et D. Gbetnkom, 2016. Burundi 2016, Villes durables et transformation structurelle, Perspectives économiques en Afrique, OCDE.

Système des Nations Unies au Burundi et Gouvernement du Burundi, 2012. Burundi, Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

UNESCO, 2016. Rapport : éducation pour tous 2015.

UNICEF, 2016. State of the world's children 2015 – Country statistical information.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-68-89-8

